22e ANNEE. MAI, 1921

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce

CHAMBRE DE COMMERCE · FONDÉE EN 1887 · DISTRICT DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

Une exposition roulante pour les produits français au Canada 53
Les relations franco-canadiennes . . . 61
L'agriculture 65
Ecole des Hautes Etudes Commerciales 67
Pêche, Chasse et Mines 69
L'Ecole Technique de Montréal 73
L'offre et la demande 75
Les travaux de la Chambre 77
Accusé de réception 85

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

MONTREAL à LONDRES.
MONTREAL à BRISTOL
(Avonmouth Dock)
PORTLAND à LONDRES.
PORTLAND à BRISTOL
(Avonmouth Dock)

Jules Hone, Travel Agencies

9 Boul. St-Laurent. Montréal

The Robert Reford, Co.

Agents Généraux
Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean, N.B., Portland, Me.
Halifax, N.E.



CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW YORK à LIVERPOOL
NEW YORK à CHERBOURG & SOUTHAMPTON
NEW YORK à PLYMOUTH, CHERBOURG & LIVERPOOL
NEW YORK à PLYMOUTH, CHERBOURG & Southampton
NEW YORK à PLYMOUTH, HAVRE
NEW YORK à PLYMOUTH, & HAMBOURG.
NEW YORK à MEDITERRANEE
BOSTON à LIVERPOOL
BOSTON à LONDRES.

The Cunard SS. Co., Ltd.

Liverpool Londres Paris.

C. E RACINE & Cie
LIMITEE

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans les principaux ports d'Europe et des continents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enicar"

WHITE STAR-DOMINION LINE

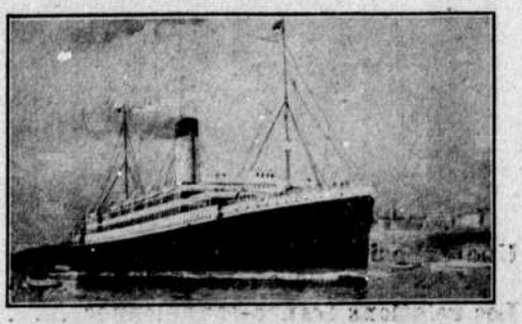
LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTREAL

MONTREAL—QUEBEC—LIVERPOOL (En été)
PORTLAND Me—LIVERPOOL (En hiver)

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE

Billets de connaissement circulaires de **Paris, le Havre, Lyon, Charente, Bordeaux, etc., et de la Suisse.**

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigérateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissement distribués par tous les agents de chemins de fer. On obtient tous les renseignements en s'adressant aux agents de chemins de fer ou aux agents locaux de la compagnie.



FRET—Hernu Perron et Cie, 95 rue des Marais, Paris; **H. Genstal et fils,** Le Havre; **R. Moiroud et Cie,** Lyon; **A. Goguet,** Charente; **Th. Mayer et Cie,** Bordeaux; **M. Obersteg et Cie,** Bâle.

PASSAGERS—9 rue Scribe, Paris, **The American Travel & Transport Agency; A. LePont-A. Le Niece,** Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 9 boul. St-Laurent.
W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.
J. W. WILKINSON, 1008 Edifice Banque Royale, Toronto.
WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et Notre-Dame, Montréal.

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1921-1922

PRESIDENT:

M. ALFRED LAMBERT, 16 Notre-Dame Ouest.

1er VICE-PRESIDENT:

M. JOSEPH ETHIER, 584, St-Paul Ouest.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. PAUL-E. JOUBERT, 338, Notre-Dame Ouest.

TRESORIER:

M. ALEX. PRUD'HOMME, 10, rue de Bresoles.

SECRETAIRE:

M. LEON LORRAIN, 76, rue St-Gabriel.

AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 86, rue Notre-Dame Ouest.

M. L.-E. Beaulieu, C. R., 30, rue St-Jacques.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Alfred Lambert, C. H. Catelli, Isaie Préfontaine, O.-S. Perrault, Frédéric C. Larivière, Armand Chaput, A.-E. Labelle, Adélard Fortier, Frank Pauzé, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, Joseph Quintal.

Membre d'honneur de la Chambre:—Sir Lomer Gouin, K. C. M. G.

CONSEILLERS:

MM. Aubry, J. B. A., de "A. Aubry & Fils Ltée", 660, Ave. Delorimier.
Charbonneau, J. A. M., pharmacien en gros, 30, rue St-Paul E.
Chaussé, Alcide, architecte, 72, rue Notre-Dame Est.
Daoust Joseph, de "Daoust, Lalonde & Cie", 43 Victoria sq.
Desauniers J.-V., agent d'affaires, 90 rue St-Jacques.
Fontaine Emile-F., dir.-gér. "Agence Can. de Pub.", 284 Lagauchetière O.
Gervais J.-P., march. de nouveautés, 209 Ste-Catherine Est.
Grothé Raoul-O., "L.-O. Grothé Ltée", 566 boul. St-Laurent.
Hardy A.-H., de "Greenshields Ltd.", 17 Victoria square.
Labrecque J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe.
Laferté J.-A., march. de bois, 55 St-Frs-Xavier.
Latourelle Télesphore, maître-plombier, 6 rue Craig Ouest.
Lavallée A.-S., march. de chaussures, 101 boul. St-Laurent.
Lymburner L.-M., industriel, 92 Notre-Dame Est.
Paulhus J.-A., "D. Hatton & Cie", 18 rue Bonsecours.
Pellerin J.-H.-E., "Labrecque & Pellerin", 11 St-Timothée.
Raymond Alphonse, manuf. de conserves, 520 rue Panet.
Rolland Emile, "Imprimerie Moderne", 39 rue Dowd.
Roy Alfred, I.C., ingénieur industriel, 73 Notre-Dame Est.
Viau Henri, expert-comptable, 137 rue McGill.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sir Hormisdas Laporte, C. P., de Laporte, Martin et Cie, 584 St-Paul Ouest.

MM. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.
L.-E. Geoffrion, financier, 96, Notre-Dame Ouest.
H.-A.-A. Brault, ancien négociant,
Damase Masson, ancien négociant, St. Jovite, P. Q.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 626, ave de l'Hôtel de Ville.
Isaie Préfontaine, financier, 35, St-Jacques.
O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 900 St-Antoine.

MM. Frédéric C. Larivière, march. quincaillier, 911 boul. St-Laurent.
Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2 de Bresoles.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1110, rue Notre-Dame Ouest.
Adélard Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 ave Papineau.
Frank Pauzé, L.-G. Beaubien et Cie, 50, Notre-Dame Ouest.
Ludger Gravel, négociant, 26, place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 180, rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 59 St-Pierre.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 48, rue Notre-Dame Ouest.
S.-D. Joubert, 338, rue Notre-Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 850, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.

MM. J.-B.-A. Lanctôt, 2148, rue St-André.
Geo. Gonthier, 103, rue St-Frs-Xavier.
Jos. Filiatrault, 429, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 72, rue Notre-Dame Est.
J.-N. Cabana, 224, St-Jacques.

Vérificateurs:

J.-B.-A. Gougeon, et Henri Beauregard.

COMMISIONS DE LA CHAMBRE POUR 1920 1921

Affaires municipales:—M. J.-V. Desauniers, président; MM. J.-N. Cabana, Jos. Elie, Joseph Ethier, Adélard Fortier, Alcide Chaussé, J.-O. Labrecque, Victor Lévesque, G. Normand, Dr J.-C. Poissant, Isaie Préfontaine, L.-A. Lavallée, Léon Trépanier, Emery Larivière, Alex. Prud'homme.

Agriculture et colonisation:—M. Adélard Fortier, président; MM. le Dr T.-A. Brisson, Dr Daubigny, L.-M. Cornellier, Pétrus Fortier, Ed. Gernaey, J.-E. Lareau, S. Ouimet, Ch. Langlois, H.-C. Cornellier.

Cuirs et peaux:—M. Joseph Daoust, président; MM. J.-I. Chouinard, Emile Corbeil, Wilfrid DeLorme, L.-E. Gauthier, A.-S. Lavallée, Henri Viau, Paul-E. Joubert.

Enseignement technique et commercial:—M. Edouard Montpetit, président; MM. Rod. Bédard, Louis Bourgoin, Victor Doré, F.-E. Fontaine, Ludger Gravel, Henri Laureys, P. LeCointe, Frank Pauzé, Henri Viau, L.-M. Lymburner.

Epiceries et produits alimentaires:—M. Joseph Ethier, président; MM. Armand Chaput, Eug. Couvrette, J.-A. Dubien, Nap. Gendreau, Chs Langlois, J.-L. Lussier, J.-A. Paulhus, J.-H.-E. Pellerin, Alph. Raymond.

Expansion du commerce:—M. J.-B.-A. Aubry, président; MM. J.-N. Cabana, C.-H. Catelli, Jos. Daoust, Raoul-O. Grothé, F.-E. Fontaine, A.-H. Hardy, L.-M. Lymburner, Frank Pauzé, L.-N. Patenaude, C.-E. Racine, Emile Rolland, J.-A. Trudeau, J.-F. Loisel.

Expositions et musées:—M. J.-P.L. Bérubé, président; MM. C.-H. Catelli, A. Chaussé, J.-E.-C. Daoust, F.-E. Fontaine, A.-H. Hardy, le général Labelle, H. Laureys, S. Ouimet, Henri Viau, E.-C. Vidricaire, Jos. Quintal, Ludger Gravel, Arthur Vincent.

Finances:—M. Joseph Ethier, président; MM. J.-N. Cabana, C.-H. Catelli, Adélard Fortier, Jos. Fortier, Ludger Gravel, J.-P. Gervais, Paul Joubert, Alex. Prud'homme, Jos. Quintal, L.-M. Lymburner, J.-E.-C. Daoust.

Législation:—Hon. N. Pérodeau, président; MM. L.-E. Beaulieu, C.R., C.-H. Catelli, J.-E.-C. Daoust, Léon Garneau, C.R., Ludger Gravel, L.-A. Lavallée, Rod. Tourville, Jos. Versailles.

Industrie minière et forestière:—M. J.-O. Labrecque, président; MM. Avila Dufort, J.-P. Dupuis, Jos. Elie, F.-C. Laberge, J.-A. Laferté, P. LeCointe, J.-B.-D. Légaré, Ch. Raymond, Alfred Roy, Arthur Surveyer, Rod. Tourville.

Nouveautés:—M. Jos. Filiatrault, président; MM. J.-T. Corroll, Eug. Durocher, Raoul Dupré, J.-N. Dupuis, J.-O. Gareau, J.-P. Gervais, A.-H. Hardy, L.-N. Mesnier, A.-F. Ladouceur, Norman Paulet, J.-F. Loisel.

Produits chimiques:—M. Louis Bourgoin, président; MM. Joseph Contant, Arthur Décary, J.-A.-M. Charbonneau, J.-G.-A. Filion, Hector Fortier, J.-A.-D. Godbout, Henri Lanctôt, Pierre Leduc, Henry Miles, Rolland Préfontaine.

Quincaillerie et métaux:—M. J.-B.-A. Aubry, président; MM. Alfred Barrette, J.-N.-R. Cousineau, John A. Durand, Ludger Gravel, Alfred Jeannotte, L.-L. Lafleur, Tél. Latourelle, Arthur Léger, Aquila Legis, L.-M. Lymburner.

Transports, douanes, postes, télégraphes, téléphones:—M. C.-H. Catelli, président; MM. Adélard Fortier, Geo. Hyde, Frank Pauzé, C.-E. Racine, Emile Rolland, Arthur Surveyer, S. Ouimet, Rod. Tourville, J.-A. Trudeau, L.-M. Cornellier, J.-V. Desauniers, Henri Viau.

QUINQUINOL

POUDRE ENGRAISSIVE CONDITION

Pour
Chevaux, Bestiaux,
Chiens,
Volailles, etc.



Est employée avec grand succès dans la plupart des maladies et pour faciliter la muée et rendre le poil soyeux.

Quinquinol Stock Food Co., Enrg.

—o—

LABRECQUE & PELLERIN

MANUFACTURIERS
de
CONFITURES,
GELEES, SIROPS, KETCHUP,
LESSIVE CONCENTREE, CAUSTIQUE, etc.

Tél. Est—1649-1075 **111 rue St-Timothée, Montréal**

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.
35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,
Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Capital souscrit:	**$500,000**
Capital payé:	**$125,000**
Réserve et profit non distribués:	**$140,781.25**
Fonds administrés:	**$9,538,000**

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEI-COMMIS ET DE FORTUNES PRIVEES

VOUTES DE SURETE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., Montréal, Prés.
MARTIAL CHEVALIER, Montréal, Vice-Président.
J. O. GRAVEL, Montréal.
A. TURRETTINI, Paris, France.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
L. de la VALLEE-POUSSIN, Paris, France.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C. R., Montréal.
NAPOLEON LAVOIE, Québec.
J. A. RICHARD, L.L.D., Montréal.
G. N. MONCEL, Montréal.

DIRECTION

MARTIAL CHEVALIER, Directeur Général. — J. THEO. LECLERC, Secrétaire.

Tél. Main 2557

Les personnes que cette annonce intéresse sont priés de s'adresser à la Direction pour tous renseignements concernant les divers services de la Société.

Baron J. d'HALEWYN, Président — J. C. GAGNE, Secrétaire

Crédit Canadien
Incorporé

CAPITAL SOUSCRIT: $1,000.000

ACHAT ET VENTE DE VALEURS DE PLACEMENT
CANADIENNES ET ETRANGERES
PRETS SUR HYPOTHEQUES ET SUR TITRES

GARDE DE TITRES ET SERVICE DES
COUPONS ET DES INTERETS

Emission de Livrets-Obligations remboursables à vue ou à échéance moyennant un intérêt variant de 5 à 6% l'an suivent le terme fixé.

EDIFICE BANQUE NATIONALE, MONTREAL

Adresse télégraphique: CREDICA

Boite postale: 1180 **Tél. Main: 2926—2927—1090**

La plus importante Librairie et Papeterie Française du Canada



Nous enverrons sur demande nos

CATALOGUES

d'Articles de Bureaux	(6 différents)
Articles Religieux	(3 " ")
Livres Religieux	(7 " ")
Littérature et Science	(5 " ")
Livres et Articles de Classe	(8 " ")
Jeux, Cartes, Décorations	(7 " ")
Livres Canadiens	(2 " ")
Pièces de Théâtre	(1 simple)

Vu le grand nombre de nos catalogues, il faut mentionner les articles désirés et il est important de donner sa profession ou occupation



GRANGER FRÈRES
Libraires, Papetiers, Imprimeurs
43 Notre-Dame Ouest, Montréal

PROVINCE DE QUÉBEC

INSPECTION DES

Etablissements Industriels et des Edifices Publics

DEPARTEMENT DU TRAVAIL

Hon Antonin Galipeault, Ministre.
M. Louis Guyon, sous-ministre du travail.

PERSONNEL DU SERVICE

Inspecteur: M. Alfred Robert, assistant, 9 rue Saint-Jacques, Montréal; MM. James Mitchell, O. J. Monday, J.-E. Deslauriers, L.-O. Guyon, inspecteur des fonderies, et M. L.-E. Régnier, C. E. Houston, Montréal; MM. P.-J. Jobin, S. Desrochers, Hôtel du Gouvernement, Québec, R.-H. Gooley, Coaticooke.

Inspectrices: Madame Louisa King, et mademoiselle Clément, 59, rue Notre-Dame, est, Montreal; madame C.-E. Lemieux, Hôtel du gouvernement, Québec.

BUREAUX DES EXAMINATEURS DES INGENIEURS STATIONNAIRES

M. Ephrem Valiquette, 2238 St-Denis, Montréal.

M. R. Marchand, 347, rue Charlevoix, Montréal.

M. Alphonse Guilmette, 125, rue de l'Eglise, Québec.

Conseil de Conciliation et d'Arbitrage pour régler les différends industriels dans la province de Québec. F. Marois, greffier, Québec, M. G. Brunet, Montréal.

BUREAUX DE PLACEMENT GRATUIT POUR OUVRIERS

M. Jos. Ainey, Surintendant général.

Bureau de Montréal: MM. Francis Payette, Surintendant, 8, rue St-Jacques.

Bureau de Québec: M. Alfred Crowe, Surintendant, 83, rue Du Pont.

Bureau de Sherbrooke: MM. E. M. Biron et O. Bégin (surintendants conjoints).

2520. S. R. P. Q. Il est loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'établir et de maintenir, dans les cités et les villes, des bureaux de placement pour les ouvriers.

Les bureaux de placement tenus par des particuliers, ainsi que les livres, registres et documents qu'ils contiennent, sont soumis à l'inspection des inspecteurs des établissements industriels nommés en vertu du chapitre deuxième du titre septième (article 3823-3866).

Il est de l'intérêt des serviteurs et des patrons, de l'employé et de l'employeur, de faire connaître au Bureau de Placement, toutes les demandes ou offres d'emploi dont ils ont besoin.

C'est en se tenant en rapport constant avec le bureau de Placement, que les employés trouveront vite de bonnes places, et que les patrons pourront obtenir les meilleurs employés.

Ne pas oublier que l'action du Bureau de Placement s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie sans exception.

Ainsi donc, que tous les patrons ayant besoin d'employés s'adressent au Bureau de Placement Provincial, où ils trouveront un service de premier ordre pour leur fournir promptement des employés, et cela sans aucun frai.

Les patrons et les chefs d'établissements industriels qui désirent faire leurs engagements eux-mêmes, sont cordialement invités à venir au Bureau de Placement. Il y a leur disposition un bureau bien installé pour toute affaire qu'ils auraient à transiger et cela, gratuitement.

W. A BAKER, C. R.

AVOCAT

Ex-avocat de la ville de Maisonneuve

Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Tél. Main 8494-8495

EDMOND BROSSARD, C.R.

Avocat-Conseil de la Chambre de Commerce, de l'Etude Brossard, Forest, Lalonde et Coffin.

AVOCAT

35, rue St-Jacques, Edifice du "Crédit-Foncier," MONTREAL

Tél. Main 3215-3216

LAMOTHE, GADBOIS & NANTEL

11 Place d'Armes, Ed. Montreal Trust, Montréal

J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J. Maréchal Nantel, B.C.L., J. P. Charbonneau.

Tél. Main 1059

Léandre Bélanger Adrien Bélanger

BELANGER & BELANGER

NOTAIRES, COMPTABLES et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créance, Règlement de successions

30, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAULT

NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault

90, RUE ST-JACUES

Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

68, rue Notre-Dame ouest, MONTREAL

Près de la Place d'Armes

SERAPHIN OUIMET

INGENIEUR-CONSEIL

ARPENTEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6530

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal

(Au troisième étage)

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Si vous avez une invention à développer et a proteger, une marque de commerce à faire enrégistrer, veuillez communiquer avec nous.

Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER

AUTREFOIS

PIGEON, PIGEON & DAVIS

Edifice "Power" MONTREAL

Main 6256

PAUL-E. MERCIER

INGENIEUR CONSEIL

ARPENTEUR GEOMETRE

92 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TEL. MAIN 8240

De GASPE-BEAUBIEN

INGENIEUR-CONSEIL

Cahiers de charges, plans et devis

Ch. 18 Edifice Assurance Royale

2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Main 4702 Tél. St-Louis 431

ROY & TOUPIN

INGENIEURS CIVILS

Plans, devis, cahiers de charges: Aqueducs, système d'égouts, système d'éclairage, pavages, installations hydro-électriques, ponts, mesurages, rapports financiers.

72, rue NOTRE-DAME EST, MONTREAL

S. A. BAULNE, A.M., E.I.C., Prof. à l'Ecole Polytechnique, 1294 St-Hubert. Tél. St-Louis 3925. — G. E. LEONARD, I.C., 652b Parc Lafontaine. Tél. St- Louis 6777.

TEL. EST 5330

BAULNE & LEONARD

INGENIEURS CONSEILS

Experts en Constructions Métalliques et Béton Armé

EDIFICE SAINT-DENIS

294 STE-CATHERINE EST, MONTREAL

Ingénieurs — Arpenteurs

Architectes

VINCENT, et VINCENT

76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivisions—Bornages—Brevets d'inventeur — Evaluations.

Tél. Main 1168

Tél. Main 5479

ALCIDE CHAUSSE

ARCHITECTE

Plans, Devis, Expertises, Arbitrages, Evaluations, etc.

7, RUE NOTRE-DAME OUEST

MONTREAL

Tél. Main 2287 Rés.. Rockland 349

J. E. C. DAOUST

ARCHITECTE

Diplôme de l'A. A. P. Q.

successeur de

GAUTHIER & DAOUST

180, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Spécialité: Edifices publics

Dr J. H. VILLENEUVE, M.V.

(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)

Spécialiste des maladies du chien

266, rue CRAIG Est, Montréal

Téléphone Main 1398 JOUR ET NUIT

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444. Tél. Bell Main 441

Main 2557

ART. C. O'DONOUGHUE

Spécialité:

ASSURANCE MARITIME

COURTIER D'ASSURANCES

85, rue St-Jacques

MONTREAL

EMILE LEPAGE

Entrepreneur et Importateur.

Marbre, Tuiles, Mosaïques et Ardoise.

SPECIALITE:

PLANCHERS EN TERRAZO

32-34 rue St-Vincent

MONTREAL

TEL. MAIN 938

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans frais extra. AUX PLUS BAS PRIX.

Les commandes par téléphone sont promptement exécutées.

Dufort & Beaudoin

Importateurs et Marchands de

CHARBON

de toutes sortes

BOIS, GRAINS ET FOIN
EN GROS ET EN DETAIL

1402 AVENUE HOTEL DE VILLE

Tél. St-Louis 5742-4125

MONTREAL



EXIGEZ

la marque

"ALLIGATOR"

quand vous achetez

DES

Malles, Sacs de voyage, Harnais, etc.

Cette marque est la garantie d'une qualité supérieure. Les marchandises "Alligator" donnent un meilleur service, une plus longue durée et elles ne coûtent pas plus cher que les autres.

Lamontagne Limitée

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can.

CREDIT CANADA Limitée

Banquiers établis en 1910.

Bureau chef:
145, rue St-Jacques
MONTREAL

Succursale:
147, côte de la Montagne,
QUEBEC.

Tél.: Main 4735-4736.
Hon. H. B. RAINVILLE,
Président.

Tél. Main 2030

EDIFICE ST-NICHOLAS
Chambre 416

J. A. Barrette

INTERNATIONAL AGENCY

Représentants de manufacturiers

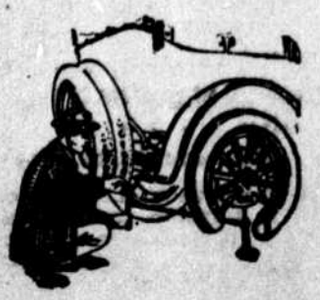
Machinerie et spécialité en quincaillerie

Courtiers en machines usagées

Représentants exclusifs de

ROBINSON MFG. CO.
Machines pour meuniers

ACCESSOIRES ET
FOURNITURES
D'AUTOMOBILES



Kimball Jack

LUDGER GRAVEL & FILS

26, Place Jacques-Cartier MONTREAL

Phone { **Main 520**
Après 6 hrs P. M. Est 8276

Venez nous voir pour vos accessoires

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDEE EN 1874

Capital autorisé **$10,000,000.00**

Capital payé et Fonds de Réserve .. $8,000,000.00 **Total de l'Actif: au-delà de $75,700,000.00**

DIRECTEURS :

M. J. A. VAILLANCOURT, Président.
Hon. F.-L. BEIQUE, Vice-Président — Hon. J. M. WILSON — M. A. TURCOTTE,
M. A.-A. LAROCQUE, — M. E.-H. LEMAY,
M. A. W. BONNER.

BEAUDRY LEMAN, Gérant Général. YVON LAMARRE, Inspecteur en chef. J.-C. THIVIERGE, Contrôleur.

F. G. LEDUC, Gérant, 95, rue St-Jacques, Montréal.

AUX INDUSTRIELS, COMMERÇANTS ET HOMMES D'AFFAIRES

La nécessité s'impose d'entrer en relations avec une banque progressive, qui secondera leurs efforts, qui les assistera financièrement.

De votre choix de vos aviseurs financiers dépendra votre succès.

La **BANQUE D'HOCHELAGA** offre à sa clientèle les services d'un personnel compétent et courtois; sa longue expérience dans les affaires de banque, ses ressources considérables et une juste appréciation des besoins de ses clients.

Nos services se classent comme suit:

1o. Ouverture de crédits commerciaux.
2o. Emission de lettre de Crédit Circulaires.
3o. Emission de mandats pour les voyageurs.
4o. Paiements télégraphiques.
5o. Vente des chèques.
6o. Achat des traites sur les pays étrangers.

Adressez-vous à **LA BANQUE D'HOCHELAGA,** 95, rue Saint-Jacques, Montréal, ou à celle de ses 176 Succursales la plus rapprohée de chez vous.

BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

FONDÉE EN L'AN 1864

Capital versé $10,029,622
Réserve et profits indivis 9,475,585

Siège social: 205, RUE ST-JACQUES

Sir H. MONTAGU ALLAN, C.V.O., Président.
M. F. HOWARD WILSON, Vice-Président.
Sir F. ORR, ORR-LEWIS, Bart.
Hon. C. C. BALLANTYNE,
M. T. AHEARN,
Lt. Col. JAS. R. MOODIE,
M. GORDON M. McGREGOR,
M. ROSS H. McMASTER,
M. FARQUHAR ROBERTSON,
M. GEORGE L. CAINS,
M. ALFRED EVANS,
Hon. LORNE C. WEBSTER,
M. E. W. KNEELAND,
M. JOHN BAILLIE,
M. NORMAN J. DAWES.

D.-C. MACAROW, Gérant-général.

T.-E. MERRETT,
Surintendant des succursales et insp. en chef.

W. A. MELDRUM, Contrôleur général.



Total des dépôts . . $152,211,354
Total de l'actif . . . 186,528,254

Succursales dans la ville: 1255, rue Ste-Catherine Est; 320, Ste-Catherine O.; 1319, Boulevard Saint-Laurent; 1866, Boulevard St-Laurent; 672, rue Centre et Coin St-Denis et St-Zotique, 1599, Ontario Est, Verdun, Notre-Dame de Grâces, Maisonneuve.

Grâce à nos 399 succursales réparties entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires sont inégalables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On reçoit des dépôts de $100 en montant; on paye le taux d'intérêt le plus élevé.



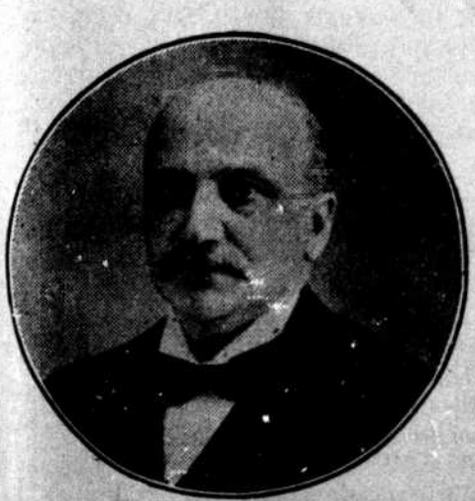
M. JOSEPH ETHIER,
1er vice-président de la Chambre de Commerce,
Vice-président de "Laporte, Martin et Cie, Limitée".



M. PAUL JOUBERT,
2e vice-président de la Chambre de Commerce,
Gérant, "Lamontagne, Ltée."



M. ALFRED LAMBERT,
Président,
Manufacturier de chaussures.



M. ALEX. PRUD'HOMME,
Trésorier,
Prés. Association des quincailliers en gros,
Marchand de fer en gros.



M. LEON LORRAIN,
Secrétaire,
Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

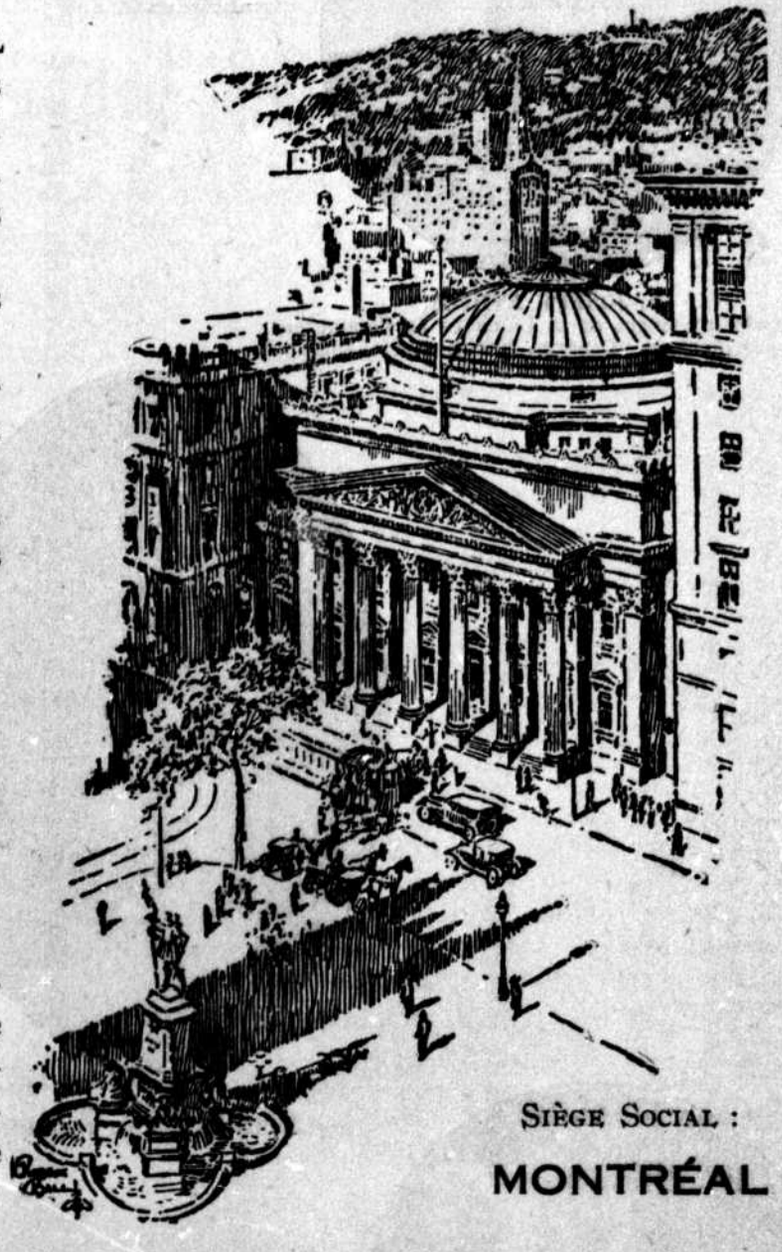
FACILITÉ DE TRANSACTIONS FINANCIÈRES AU PAYS ET À L'ÉTRANGER

LA BANQUE DE MONTREAL invite les fabricants et les marchands qui cherchent à étendre leur cercle d'affaires, à profiter de toutes les facilités que la banque peut leur offrir.

La banque, en outre de ses nombreuses succursales au Canada et à Terreneuve, a également des agents et des bureaux dans les principaux centres financiers de la France, de la Grande Bretagne, des Etats-Unis et du Mexique.

La banque possède un service télégraphique direct entre les villes de Montréal, Québec, Toronto, Winnipeg, Vancouver, New York, Chicago et San Francisco.

Ceux qui désirent des renseignements au sujet du commerce avec l'étranger devraient s'adresser au département des correspondances à l'étranger, siège de la banque à Montréal.



SIÈGE SOCIAL :
MONTRÉAL

BANQUE DE MONTREAL

Etablie depuis plus de 100 ans

Paris, France	17 Place Vendôme.
Londres, Angleterre	47 Threadneedle St., E.C.2. 9 Waterloo Place, S.W.1.
New York	64 Wall Street.
Chicago	27-29 South LaSalle Street
Spokane	Riverside Ave. & Stevens Street.
San Francisco	British-American Bank. (Propriété et opérée par la Bank of Montreal.)
Mexico, Mexique	Avenida Cinco de Mayo, No. 2.
Les Indes Occidentales, la Guiane Anglaise et l'Afrique d'Ouest	La Colonial Bank. (La Banque de Montréal y a un intérêt.)

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement—Un an:..... $1.00
Le numéro:..... .10

MONTREAL, MAI 1921

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

Une exposition roulante pour les produits français au Canada

Conférence faite à l'Union des Grandes Associations Françaises, par Monsieur le Sénateur Charles BEAUBIEN, de Montréal, sous la Présidence de M. PASCALIS, Président de la Chambre de Commerce de Paris, le 29 octobre 1920.

Monsieur le Président, Monsieur Robelin,

Mesdames, Messieurs,

La première parole qui tombe de mes lèvres doit naturellement être une parole de reconnaissance. Je considère comme un privilège de parler ici, sous l'égide de deux grandes associations représentées par les personnalités éminentes qui sont à mes côtés et qui ont bien voulu m'accueillir avec cette cordialité, je dirai presque cette affection, que j'ai si souvent trouvée en terre française et qui a fait naître en moi la plus profonde émotion.

En 1916, j'ai eu le rare privilège de parcourir la France au moment le plus tragique de la guerre. Pour tous ceux qui viennent de mon pays, de ma province de Québec, rien n'est plus émouvant que de revoir le sol français, de prendre contact avec des frères que l'espace et le temps séparent de nous, mais dont la présence est toujours réelle, puisqu'elle se symbolise par le drapeau tricolore qui, chez nous, flotte à côté du drapeau britannique dans toutes nos démonstrations publiques.

C'était un privilège, Messieurs, que de faire ce pèlerinage de la France de 1916, de la France de Verdun, alors que les épées de Joffre et de Foch, comme autrefois Joyeuse et Durandal, écrivaient en termes flamboyants dans les annales des temps ces trois mots immortels: "ILS NE PASSERONT PAS."

C'était un privilège de voir la France des tranchées, où se battait la fleur de la jeunesse française, où vos soldats mouraient avec un sourire aux lèvres, parce qu'au-delà, dans l'éternité qui s'ouvrait devant eux, ils voyaient encore le drapeau de leur pays flotter haut et ferme, toujours retenu à la hampe de l'idéal et battant à tous les grands vents de l'humanité. (Applaudissements.)

C'était encore, Messieurs, un privilège pour moi que de voir la France des champs, la France des usines, la France qui peinait, après avoir vu la France qui luttait. C'était le temps où, à la tombée du jour, on ne voyait plus revenir à la ferme que des vieillards courbés par l'âge; où, dans vos belles campagnes, des enfants à peine entrés dans la vie, de vieilles femmes à la veille d'en sortir, travaillaient d'ahan pour garder beau et fécond le sol de la France, le plus beau peut-être qu'il y ait au monde, parce qu'il fut le plus aimé.

L'émotion profonde qui alors, m'étreignait le coeur, je ne l'oublierai jamais et je la garde en moi. Je la garde pour la communiquer à mes compatriotes afin qu'ils n'oublient jamais ce que tous les Français ont fait pour tout le Monde. (Applaudissements.)

Combien de fois, soit en parcourant les tranchées, soit en visitant vos hôpitaux où je vois encore alignés ceux qu'un dévouement incomparable tentait d'arracher à la mort, en revivant ces moments si tragiques, combien de fois me suis-je remémoré ces beaux vers d'Henri de Bornier:

Terre du dévouement, de l'honneur, de la foi,
Il ne faut donc jamais désespérer de toi,
Puisque, malgré tes jours de deuil et de misère,
Tu trouves un héros dès qu'il est nécessaire.

Ce héros vous l'avez trouvé, il s'est multiplié par 38 millions; ce héros a été le héros du monde, le chevalier de l'humanité: "le peuple français"? (Applaudissements.)

Vous le dirai-je cependant, Mesdames et Messieurs, cette impression douce, profonde, n'était pas sans mélange. Nous allions de par la France cherchant à rapprocher nos deux pays si bien faits pour se compléter sur le terrain économique.

Si vous saviez combien de fois j'ai senti mon coeur étreint par une constation angoissante: Comme vous connaissez peu mon pays! Comme, au point de vue économique, on connait peu et mal le vôtre chez nous ! Si vous saviez que de fois, en causant avec vos fabricants, en leur demandant de faire un effort pour l'expansion de leur commerce, c'est-à-dire pour l'expansion du commerce extérieur de la France, que de fois je me suis senti un peu découragé par cette réponse:

"Monsieur le Sénateur, voyons, regardez: mes bénéfices sont suffisants pour mon bonheur; pourquoi voulez-vous que je double à la fois et mes affaires et mes ennuis?"

Savez-vous que la marchandise était presque arrachée aux usines de votre pays, pour être, par une série d'intermédiaires inutiles, expédiée de Paris à Londres ou New-York, et, finalement, à Montréal? Elle arrivait ainsi à la clientèle tellement surchargée de commissions que le moindre de vos articles devenait un objet de luxe hors de portée pour le client qui voulait acquérir un objet usuel.

J'ai été souvent étonné, en traversant vos villes, — je dis vos villes principales, — d'entendre des remarques comme celle-ci, émise par le Président d'une de vos Chambres de commerce les plus importantes:

"Pour la première fois, nous apprenons que votre pays fabrique de la pâte de bois et fournit des rondins pour la fabrication du papier."

Ignorer que mon pays produit de la pâte de bois, lui qui fabrique pour une large part le papier à journal qui reçoit et transmet la pensée de l'immense République Américaine, en sus de ce qui est absorbé par les marchés du Canada, et certains marchés d'Europe; c'était pour moi inadmissible.

Savez-vous, Messieurs, qu'avant la guerre, vous alliez quérir de vos propres ennemi, à Berlin, tout le nickel que ne pouvait vous fournir la Nouvelle-Calédonie? Savez-vous que vous alliez en Allemagne chercher tout l'amiante dont vous aviez besoin? Savez-vous que 55% de la production mondiale du nickel et de l'amiante proviennent du Canada?

Savez-vous que les bois que vous achetez, le fromage que parfois vous dégustez, viennent en grande partie de ma province, mais qu'ils ont fait escale dans un autre pays qui vous les revend, après les avoir remaniés? débaptisés?

Combien d'autres exemples pourrais-je vous citer! Tel est l'état de choses que j'ai constaté au cours de mon voyage. Et mes auditeurs eux-mêmes, devenus immédiatement mes amis, sentaient hélas! que deux pays si près l'un de l'autre par la sympathie, par tous les sentiments généreux suscités par la guerre, étaient infiniment éloignés sur le terrain économique. A travers la France, dans chacune de nos étapes, cette impression allait toujours grandissant. Dans nos banquets, en levant nos verres à la prospérité de nos pays respectifs, nous avions toujours sur les lèvres cette promesse que, dorénavant, tous, nous travaillerions à attenuer la distance, et à dissiper l'ignorance qui nous séparent, depuis, hélas! trop longtemps.

D'ailleurs, Messieurs, la triste situation que je viens de vous dépeindre s'est aggravé sensiblement pour la France, pendant la guerre.

Le "Bulletin" de la Chambre de Commerce Française de Montréal a publié, en 1918, un article fortement documenté démontrant le déplacement des marchandises françaises, sur notre marché, par les marchandises d'autres peuples moins occupés et préoccupés par la défense de l'humanité.

Permettez que, succinctement, je cite quelques chiffres extraits de cet article et démontrant le fléchissement de certaines de vos marchandises les mieux accréditées dans mon pays, et leur remplacement par des produits d'autres nations.

	De France:	De Suisse:
Broderies	$15,666	$140,593
Dentelles	43,035	609,679
		Etats-Unis
Cols de dentelle	40.689	237,226
		Japon
Jouets et poupées	19,703	158.071
		Norvège
Sardines et anchois en boîtes	3,606	200.000
		Espagne
Amandes écalées	21,535	188.706
		Etats-Unis
Vêtements de soie	16,502	752,522
Soies et soieries	1,321,127	2,108,948
		Suisse
— —		2,062,756
		Japon
— —		1,991.180
		Etats-Unis
Savons	20,166	823,696

Depuis la guerre, le jeu des échanges, s'il a stimulé vos exportations, a lourdement entravé les nôtres.

Voyez plutôt ce qu'étaient vos exportations au Canada pour les années se clôturant respectivement fin mai 1919 et fin mai 1920.

1919	1920
$3,865,000	$14,311,000

Voyez maintenant ce que furent les nôtres en France:

1919	1920
$86,673,00	$57,679,000

Pour mieux saisir ce mouvement d'expansion d'une part, et de contraction de l'autre, rapprochons les chiffres des échanges de produits entre les deux pays pour les mois d'avril, mai et juin, des années 1918, 1919 et 1920.

Exportations françaises au Canada durant les mois d'avril, mai et juin des années:

1918	1919	1920
$694,107	$1,182,754	$6,448,592

Exportations canadiennes en France pendant ces mêmes trimestres:

1918	1919	1920
$21,342,504	$7,524,240	$3,147,566



M. J. O. LABRECQUE,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
Marchand de charbon.

Ces constations alarmantes doivent assez vous dire la cause de mes efforts. Elles vous en indiquent en même temps le but: rapprocher les deux pays, faire tomber ce mur de Chine qui les encercle tous les deux.

Comment faire pénétrer au Canada la connaissance de vos produits, rapidement d'une façon frappante et économique? Comment le faire? Déclancher une armée de représentants de commerce? Combien de temps leur faudra-t-il pour s'accréditer dans mon pays qui a 5,800 kilomètres de longueur, dont la superficie dépasse celle des Etats-Unis, qui constitue le tiers de l'Empire Britannique et qui, aisément, couvrirait 18 fois le territoire de la France?

Voyez-vous le malheureux représentant de commerce débarquant à Montréal, — la quatrième ville française du monde, le deuxième port de l'Amérique, — et frappant au hasard à toutes les portes ou la clientèle peut s'intéresser à son commerce?

Supputez le temps nécessaire à mille de ces représentants de commerce pour couvrir tout le territoire de mon pays? Imaginez-vous quels frais généraux cela représenterait? Non, cela n'était pas possible.

Ferait-on, plutôt, des expositions? Combien en faudrait-il pour mon pays? Trois? l'une à Montréal, l'autre à 2,500 kilomètres de distance, à Winnipeg; la troisième à 5,000 klomètres, à Vancouver? Et, je vous le demande, quel effet produiraient ces expositions qui n'attireraient guère que le public de ces villes?

Ce n'était pas suffisant. Il fallait autre chose, et il m'a paru que si la clientèle ne venait pas vers vous, il fallait que le peuple français allât trouver la clientèle. Et c'est là la raison du projet que je viens vous soumettre.

Imaginez que la France, oubliant et les sciences et les arts, devienne pour un temps commerçante — que dis-je — se transforme soudain en représentant national de l'industrie de votre pays. Supposez qu'elle parcoure ainsi le Canada, tenant dans son tablier tous ses produits les plus beaux, qu'elle aille, de chaumière en chaumière, de porte en porte, demandant à mes compatriotes: "Que voulez-vous de moi? Voici ce que je produis."

Il m'a paru qu'en réalisant, au moins en partie, cette conception, je serais utile à la France. (Applaudissements.)

Eh bien! cette conception, grâce à la générosité des Compagnies de transport, tout d'abord d'une Compagnie française: la Compagnie Générale Transatlantique; grâce également à la libéralité de toutes nos Compagnies de chemins de fer canadiennes, sans exception, ce projet, maintenant, est à la veille de se réaliser: c'est celui d'un train-exposition parcourant pendant trois mois toutes nos villes du Canada. Vous aurez à votre disposition un train complet: huit grands wagons, magnifiques, spacieux, admirablement appropriés à l'objet auquel on les destine, ce sont les wagons-exposition proprement dits. On y adjoindra deux wagons-dortoirs pour le personnel requis, un wagon-réfectoire où, je l'espère, nous pourrons installer un bon cuisinier français, de façon que vos compatriotes n'oublient pas cet art admirable qui, malheureusement, ne s'exporte pas: la cuisine française.

Ce train vous attend sur les bords du Saint-Laurent. La marchandise elle-même sera remise ici au Comité Français des Expositions. Elle sera convoyée pour l'aller et le retour sur l'Atlantique par la Compagnie Générale Transatlantique sans qu'il en coûte un rouge liard. Elle sera entreposée à Montréal dans les mêmes conditions; elle sera logée dans les wagons dont je viens de vous parler et convoyée, pendant deux mois et demi, ou trois mois, sur un parcours dans mon pays de plus de 15,000 kilomètres. Et quand ce circuit sera ter-



M. JOSEPH DAOUST,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
de "Daoust, Lalonde & Cie, Ltée."

miné, la note qui vous sera réclamée ressemblera à une autre note dont je vais vous parler et qui fut, au cours de la guerre, présentée à trois officiers canadiens, par l'Administration d'une de vos grandes stations thermales.

Permettez-moi d'ouvrir une parenthèse. M. Barillot, un homme charmant qui est administrateur général de la Compagnie des Eaux Thermales d'Evian, nous avait reçus avec la bonhomie, la cordialité affectueuse qui nous attendait partout. Au banquet qui nous fut gracieusement offert, ce beau vers de Bornier fut évoqué:

Tout homme a deux pays, le sien et puis la France.

A mon télégramme de remerciements, M. Barillot répondit ceci: "S'il est vrai que "tout homme a deux pays, le sien et puis la France," dorénavant, tout Canadien aura deux "homes", le sien et le mien." (Applaudissements.

Un an après, trois officiers Canadiens cherchaient des renseignements dont ils avaient besoin pour fonder les deux hôpitaux canadiens qui ont servi, Dieu merci, à soulager les misères de la guerre. Ces trois officiers trouvèrent refuge dans l'hôtel de la station thermale dont je viens de parler. Ils furent reçus comme des princes, logés dans les appartements les plus luxueux, servis des vins les plus exquis. Connaissant le tarif auquel on logeait les voyageurs ordinaires, et craignant que leurs dépenses ne grevassent trop lourdement leur modeste budget, mes compatriotes jugèrent prudent d'abréger leur séjours et demandèrent leur note. La note qui leur fut remise se lisait ainsi:

"Tout Canadien a deux "homes", le sien et le mien." (Applaudissements.)

Quand vos commerçants auront terminé leur voyage à travers mon pays, quand ils auront visité 40 ou 50 villes, et propagé la connaissance, ou mieux, la renommé de la France et de ses incomparables produits, nous aurons l'infini bonheur de vous présenter une note sinon aussi bien rédigée, du moins tout aussi bien sentie que celle de mon excellent ami Barillot, et cette note se chiffrera par zéro (Applaudissements.)

Mais toucher seulement en passant tous les centres populeux du Canada ne serait pas suffisant pour permettre à vos négociants de nouer avec nous des relations permanentes et d'établir des représentations. Aussi, grâce à la générosité du Bureau d'Administration des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, une salle-musée superbe et très vaste est mise à votre disposition pour y faire un nouvel étalage où pourront figurer toutes les marchandises exposées dans les wagons, et même celles qui n'auraient pu y trouver l'espace nécessaire. Cette salle vous est offerte pour six mois, et à titre gracieux. (Applaudissements.)

Il y a plus; s'il vous faut d'une part exporter votre marchandise, il vous faut, d'autre part, importer des acheteurs. Et comment le faire? Je veux appliquer à mes compatriotes le remède qui m'a si bien guéri, moi, de l'ignorance où j'étais des beautés de votre territoire.

Je veux donc que notre population connaisse vos admirables paysages de France. Or, quels sont ceux qui, parmi mes compatriotes, ont vu se coucher le soleil sur le lac d'Annecy? Je n'oublierai de ma vie la beauté émouvante de ce spectacle grandiose, le bleu incomparable du lac, la blancheur éclatante des glaciers et l'or roux du soleil couchant. Ainsi se mariaient dans la splendeur de la nature les couleurs du drapeau français: le bleu, le blanc et le rouge, pour lequel, alors, vos fils près des nôtres, mouraient sans se plaindre. (Applaudissements.)

Je veux que mes compatriotes reçoivent et gardent dans leurs yeux la vision de vos paysages merveilleux et si variés. Qui n'a pas vu la Savoie, le Dauphiné, l'Auvergne, la Bretagne, la Normandie, et combien d'autres paysages de France, et le coup de soleil sur la côte d'Azur, et la splendeur de vos Pyrénées, n'a pas vu la France.

Je voudrais que mes compatriotes réapprennent leur histoire en faisant le pèlerinage de vos grands monuments historiques. Je voudrais qu'ils puisent des notions de beauté dans toute la grâce dont vous avez paré votre terre tant jolie. Voici le moyen qui vous est offert. Dans chaque ville vous aurez à votre disposition le meilleur théâtre, où, sur l'écran, on verra défiler et revivre ces paysages, ces cathédrales, ces châteaux, ces monuments.

Voyez-vous alors mes compatriotes confortablement installés dans un fauteuil et faisant pour la première fois leur grand pèlerinage de France? Les voyez-vous contracter ainsi cette passion, cet ardent désir qui ne les quittera plus de connaître intimement la France, la vraie France, et non pas seulement vos boulevards parisiens, ces couloirs cosmopolites qui, souvent, donnent une fausse compréhension de ce qu'est votre pays. (Applaudissements.)

L'industrie française sera peut-être incomplètement représentée dans les wagons. Et il m'a paru utile d'agrandir par le cinéma l'étalage forcément restreint de cette foire roulante.

Je me suis figuré que l'on pourrait, le matin ou l'après-midi, convier les commerçants des villes traversées par le train, à voir ainsi se projeter sur l'écran les industries de votre pays. Voici par quel petit stratagème:

J'ai imaginé qu'il serait possible de faire passer sous les yeux des spectateurs de vues de vos plus beaux châteaux. Mes compatriotes pourraient ainsi se familiariser avec la splendeur d'un art qui, depuis des siècles, se perfectionne et s'affine.

Je voudrais ensuite qu'on fît paraître une vaste salle aux proportions idéales; puis une sé-

AVIS

Le Travailleur consciencieux et prévoyant

est toujours le dernier à manquer d'ouvrage; et advenant ce contretemps, il en souffrira d'autant moins qu'il aura mieux suivi le sage conseil de LA BANQUE D'ÉPARGNE où il dépose régulièrement une partie de son salaire.



La Banque d'Epargne

de la Cité et du District de Montréal

Bureau principal et seize succursales à Montréal.

fondée en 1846 pour les travailleurs — vous invite cordialement à la pratique de l'ÉCONOMIE ——— Nous vous réservons toujours le meilleur accueil.

A. P. LESPÉRANCE,
Gérant-Général.

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Incorporée par Acte de la Législature de Québec, le 26 mars 1902.

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

35, RUE ST-JACQUES - - MONTRÉAL

Capital souscrit	**$500,000.**
Capital payé	**$125,000.**
Réserve et profit non distribués	**$140,781.25**
Fonds administrés	**$9,238,000.**

Administration de Successions, de Fidei-Commis et de Fortunes privées

VOUTES DE SURETÉ

MM. Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., Président, Montréal.
MARTIAL CHEVALIER, Vice-Président, Montréal.
J. O. GRAVEL, Montréal.
A. TURETTINI, Paris, France.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
L. de la VALLEE-POUSSIN, Paris, France.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C. R., Montréal.
NAPOLEON LAVOIE, Québec.
J. A. RICHARD, L.L.D., Montréal.
G. N. MONCEL, Montréal.

DIRECTION :

MARTIAL CHEVALIER, Directeur Général.

J. THEO. LECLERC, Secrétaire.

Tél Main 2557

Les personnes que cette annonce intéresse sont priées de s'adresser à la Direction pour tous renseignements concernant les divers services de la Société.



M. A. S. LAVALLEE,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
Marchand de chaussures.

lection de vos plus belles tapisseries. Cette démonstration faite, une main experte s'emparerait de la tapisserie, la plus belle, et, comme par magie, en revêtirait la nudité des murs. Viendrait alors un déploiement ravissant de soieries, de tentures, de rideaux de dentelle, de meubles, de tableaux, de bibelots, et que sais-je encore?... Et, tour à tour, saisis prestement par la même main sagace, tous ces objets trouveraient leur place véritable, constituant pièce à pièce à la fois la douceur et la splendeur de l'intérieur français.

Nous aurions donc la double démonstration du génie français créateur, et du génie français révélateur de vos produits.

J'aurais voulu que de cet appartement, meublé, paré à ravir, l'on vit lentement s'ouvrir les lourds rideaux du lit pour y révéler une femme radieusement belle et vêtue — oh! mais, très pudiquement — d'une matinée, puis d'un tailleur, d'une robe de bal, et que sais-je encore? tout y passerait ainsi: robes, dessous, manteaux, chapeaux, fourrures et bijoux.

Dans ce scénario, l'on verrait autour de celle qui, de tous temps, en fut l'inspiratrice, la reconstitution du "home" français idéal. (Applaudissements.)

Voyez la petite modiste qui, avec cinq ou dix francs de paille, de tulle et quelques fleurs artificielles, fait cette chose merveilleuse qui s'appelle un chapeau parisien. (Applaudissements. Et dites-moi, que vaut la matière première, même la mieux soignée, si elle ne reçoit sa physionomie, sa beauté, sa vie, de l'attouchement de ces petites mains prestigieuses?

Maintenant que je vous ai esquissé ce que vous pourriez nous montrer, Mesdames et Messieurs, je vous demande la permission de vous parler un peu de mon pays. Je vous invite à venir chez moi. Combien peu connaissent la valeur du marché canadien !

Pardonnez-moi, Mesdames, de sortir un peu de votre domaine et de m'adresser tout particulièrement aux Messieurs pour leur citer quelques chiffres démontrant la croissance prodigieuse de mon pays.

Je ne voudrais pas m'attarder sur ses ressources, ses richesses naturelles, ses forêts par exemple, quoique dans la vieille province de Québec, la Nouvelle France, nou savons encore plus de cent millions d'arpents de forêts vierges.

Je ne voudrais pas non plus vous parler de nos pêcheries, bien que nous ayons une côté baignée par trois océans se déroulant sur une étendue de 21,000 kilomètres, dépassant de beaucoup la moitié de la ceinture du globe. Et nos mers intérieures, et nos voies fluviales qui permettent une navigation sur plus de 3,200 kilomètres de distance, c'est-à-dire jusqu'au coeur même du pays.

Je ne parlerai pas non plus de nos terres à blé, les plus belles qu'il y ait au monde, songez donc: 480 kilomètres de profondeur sur 1,500 kilomètres d'étendue sans interruption! Je ne veux pas non plus m'étendre sur les possibilités de l'avenir. Songez: sur 440 millions d'arpents de sol arable, 24 millions seulement sont sous culture.

Je ne vous parlerai pas des richesses inconcevables que renferment encore les entrailles de notre terre. Nous possédons des gisements de tous les métaux; nous avons ces deux grandes forces qui gouvernent le monde: la houille noire et la houille blanche; la houille noire, dont nous possédons les plus grandes réserves qu'il y ait peut-être au monde, sauf celles des Etats-Unis. Alors que l'Angleterre a 209 milliards de tonnes de réserve, nous en avons au delà de 1,300 miliards. Notre charbon, quand notre population sera décuplée, suffira à tous nos besoins pour plus de 9,000 ans.



M. EMILE ROLLAND,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
Président "J.-B. Rolland & Fils" et la
"Cie d'Imprimerie Moderne".

Je veux abréger, vous permettez cependant que je vous dise que de tous les pays connus, le Canada est celui qui est le mieux pourvu de forces hydrauliques. Nous avons plus de 19 millions de chevaux-vapeur, dont 2 millions à peine sont présentement utilisés.

Je vous fais grâce de tout cela, pour m'attacher uniquement à vous exposer les développements de mon pays. Je le fais parce que vos compatriotes conçoivent imparfaitement ce qu'est le Canada aujourd'hui, et encore moins, malheureusement, ce que sera le Canada de demain.

Représentez-vous mon pays comme un jeune homme dans la plénitude de sa vigueur, dans toute la confiance de son avenir. Que sera-t-il demain? Permettez que je mesure devant vous cette croissance, celle déjà notée dans la dernière décade de nos statistiques officielles. Si vous prolongez la courbe dans le quart ou le demi-siècle qui nous attend, vous serez convaincus que notre marché est peut-être de tous les comptoirs du monde celui qui mérite le plus d'attirer votre attention et de solliciter vos efforts.

On dit que le Canada est un pays agricole; j'en conviens; mais est-il seulement un pays agricole? Vous allez le voir par les quelques chiffres que je vais vous citer.

Le commerce total du Canada, qui était en 1909 de 548 millions de dollars, est passé dix ans après à 2,185 millions de dollars. C'est là une augmentation de 400% en dix ans. Vous direz peut-être que c'est la résultante de la guerre. Voyons donc l'augmentation de 1919 à 1920: 2,185 millions de dollars pour 1919, 2,351 millions de dollars pour 1920.

La production agricole:

1910	$ 663,000,000
1917	1,621,000,000
1919	1,975,000,000

Production industrielle:

1901	$ 481,000,000
1911	1,165,000,000
1917	3,015,000,000

Banques: Capital et Réserves:

1908	$ 170,000,000
1918	225,000,000
1919	243,000,000

Dépôts dans les banques:

1908	$ 639,000,000
1918	1,669,000,000
1919	1,841,000,000

Chemins de fer:

1909	24,104 milles en opération
1919	38,896 — —

Tonnes de fret:

1909	66,842,258
1919	116,699,572

Recettes brutes des chemins de fer:

1909	$145,056,336
1919	382,976,901

Je ne veux pas vous retenir plus longtemps. Permettez-moi de clore en retraçant succinctement l'effort du Canada pendant la guerre.

Je crois qu'on aime beaucoup mon pays chez vous et c'est un motif de consolation et d'orgueil de savoir que cette affection s'est grandie à la mesure de l'héroïsme de nos troupes. (Applaudissements.)

Mon pays qui, cependant, n'avait que 3,000 miliciens, a trouvé le moyen de constituer des armées s'élevant à 500,000 hommes, et il n'a pas borné sa tâche à la création de ces armées.

Laissez-moi placer devant vos yeux notre effort financier. Pour que vous le saisissiez bien, sachez que nous étions les enfants gâtés du monde. Jamais les Canadiens n'ont songé un instant à fournir les capitaux nécessaires au développement de leur pays. Non, ces capitaux leur étaient apportés d'Angleterre, des Etats-Unis ou d'ailleurs à des prix tellement favorables, que nos compatriotes employaient leurs propres deniers à leurs affaires personnelles, et aux besoins grandissants de leurs industries. Avec la guerre, toutes ces sources auxquelles nous avions puisé sans limite dans le passé, se sont taries et, tout-à-coup, nous fûmes face à face, non pas seulement avec la nécessité d'alimenter nous-mêmes nos oeuvres nationales, mais avec l'obligation de supporter seuls le poids écrasant de notre participation au conflit mondial. La dette de mon pays qui, antérieurement, était de 350 millions de dollars, est maintenant de 2,300 millions de dollars.

Où a-t-on trouvé cet argent? Voici les demandes faites par le Gouvernement du Canada d'année en année pendant le conflit, et en même temps, les réponses obtenues du peuple canadien.

En 1915, notre Gouvernement a demandé 50 millions de dollars, il en a été souscrit 195 millions.

En mars 1917, il demande 150 millions de dollars, et le montant souscrit est de 236 millions.

En novembre 1917, il demande 150 millions de dollars, et le montant souscrit est de 419 millions.

En 1918, il demande 300 millions de dollars, et le montant souscrit est de 965 millions.

En 1919, enfin, il demande 300 millions de dollars, et le montant souscrit est de 678 millions. (*Applaudissements.*)

J'aborde maintenant en passant notre effort industriel. Vous savez ce que nous avons fourni de matériel de guerre; vous connaissez la proportion énorme de produits alimentaires que nous avons ex-



M. EMILE F. FONTAINE,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
Gérant, "Agence Can. de Publicité, Ltée."

pédiée à toutes les armées alliées; mais permettez que je vous dise qu'en un pays où l'on ignorait tout de la fabrication des obus, nous avons improvisé des usines qui en ont livré plus de 65 millions.

Permettez-moi d'évoquer les exploits de nos armées pendant les cent derniers jours de la guerre. Elles ont pris à l'ennemi 31,537 prisonniers, 623 canons lourds, 2,842 mitrailleuses, 336 mortiers, 228 villes et villages, 500 milles carrés de territoire envahi.

Les armées canadiennes ont défait 47 divisions allemandes, soit plus d'un quart de toutes les forces allemandes sur le front ouest. (*Appladudissements.*)

Et maintenant, Messieurs, j'ajouterai une dernière chose qui me tient beaucoup au coeur. Si vous pénétrez dans la cour des Invalides, vous y verrez un tableau élevé par la reconnaissance française à toutes les nations qui ont subventionné la Croix-Rouge de votre pays. Vingt-trois nations sont inscrites sur ce tableau. Je vous en prie, arrêtez-vous un moment pour voir celle qui a l'insigne honneur d'avoir la première place: cette nation, c'est la nôtre ! Elle a fourni à la Croix-Rouge française 4,432,690 francs, les Etats-Unis 3,963,222 francs, et l'Argentine 1,100,440 francs. Vingt autres pays ont des totaux de moindre importance. (*Applaudissements.*)

Un dernier mot et je termine.

Je n'ai pas de mission pour représenter mon pays, je n'en ai pas même pour représenter ma race, la race française de la province de Québec. Mais je sens qu'un devoir s'impose. C'est dans ma province qu'a pris naissance la conception magnifique de l'Entente cordiale. Edouard VII, qui fut un bien grand Roi, s'est inspiré de l'harmonie qui, depuis longtemps, unit la race française à la race anglaise de ma province. Peut-être aussi avait-il lu cette page magnifique écrite par un des fondateurs de la Confédération Canadienne, Sir Georges Etienne Cartier. Alors qu'en délimitant les provinces et en leur donnant leur autonomie, certains Saxons chez nous craignaient de se confier à une majorité dont la langue et la religion différaient de la leur, Cartier, parlant au nom de son peuple, a formulé cette promesse solennelle: "Je donne ma parole d'honneur que mes compatriotes, ceux d'aujourd'hui comme ceux de l'avenir, respecteront vos libertés et useront envers vous de la plus grande tolérance."

En même temps que s'écrivait cette page d'histoire, se concevait le magnifique blason de ma province, sur lequel est inscrite en lettres d'or cette devise si vraie à tant de points de vue: "Je me souviens."

Oui, nous nous sommes souvenus dans ma province, de la parole donnée par celui qui nous personnifiait et qui a signé pour toute la génération d'alors, comme pour toutes les générations à venir. Nous nous sommes souvenus. Ma province est restée la province de la tolérance, de la liberté, et de l'ordre. Ma province aussi s'est souvenue de sa foi, de ses institutions, et, comme un don précieux, elle a gardé son verbe et tout ce que son verbe comprend. Ma province a donné l'exemple de ce que pouvait être l'Entente cordiale. Inspiré par cet exemple, Edouard VII vous a tendu la main et c'est de cette Entente qu'est venue la coalition de l'humanité contre la barbarie. (*Applaudissements.*)

Eh bien, il me semble qu'il nous incombe, à vous de la vieille France, à nous de la nouvelle, de perpétuer cette Entente.

Et Dieu sait que d'écueils et d'obstacles se présentent devant nous ! Mais n'avons-nous pas la foi de toujours ? N'avons-nous pas le courage de nos aïeux, n'avons-nous pas un peu aussi le reflet de leur génie ? Et alors, il se ferait que la France de ma province, servant d'union entre les deux plus belles races, les deux plus grandes que le monde ait jamais connues, ces deux grandes races qui, sans trembler, côte à côte, épaule à épaule, ont pénétré dans la vallée de larmes pour boire jusqu'à la lie le calice du sacrifice suprême, il se ferait que ces



M. ALFRED ROY, J. C.,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
Ingénieur Industriel.

deux grandes races rapprochées entre elles par la sympathie qui nous unit, émergeraient ensemble vers les hauteurs radieuses où l'on voit, Dieu merci, déjà poindre le soleil du bonheur, de la paix, de la prospérité. (*Applaudissements.*)

Monsieur le Président, je voudrais clore, de la façon la plus digne possible, cette réunion où vous m'avez tous honoré de votre présence. Je ne peux, je crois, mieux le faire qu'en m'inspirant de l'âme d'un de nos grands poètes qui, lui-même, ne fut que l'écho harmonieux des sentiments de tout un peuple. Permettez-moi de vous lire quelques vers de Louis Fréchette, dédiés à la France. Ces vers sont, maintenant surtout, d'une vérité saisissante:

Faut-il protéger l'humble, écraser l'Attila,
Relever qui succombe, abaisser qui s'élève,
Vaincre et civiliser par le livre ou le glaive,
Vaillant soldat du droit, la France est toujours là.

La France est toujours là ! .Même au jour des (naufrages
Comme un phare sublime aux rayons éclatants,
Elle se dresse au bord des abîmes du temps,
De son flambeau superbe illuminant les âges.

Aux sentiers belliqueux tu sus battre la marche,
France, sois maintenant la colombe de l'arche;
Porte à tous l'olivier, c'est là ta mission,
Calme, guéris, cimente, harmonise, illumine,
Et par un sceau d'amour scelle l'oeuvre divine
De la civilisation.

Tu seras — et c'est Dieu lui-même qui t'y pousse —
La pacificatrice irrésistible et douce.
Tu prendras par la main la pauvre humanité
Trop longtemps asservie à la haine ou la crainte,
Et tu la sauveras par la concorde sainte
Par la sainte fraternité.
(*Applaudissements.*)

Et, maintenant, Mesieurs, permettez-moi encore, comme je le fais partout en France, de vous citer ce que j'appelle la "Marseillaise" de mon pays:

Ecoutez ces paroles que les enfants de chez nous apprennent dès qu'ils savent parler. N'oubliez pas que tous connaissent la *Marseilloise* française, apprenez un peu la *Marseillaise* canadienne:

Jadis la France sur nos bords
Jetait sa semence immortelle
Et nous, secondant ses efforts
Avons fait la France nouvelle.
O Canadiens ! rallions-nous,
Et près du vieux drapeau
Symbole d'espérance
Ensemble, crions à genoux:
Vive la France !

(*Applaudissements vifs et prolongés.*)



LA

Farine "Regal"

ABSOLUMENT

St. Lawrence Flour Mills Co.

LIMITED

MONTREAL

Phone Victoria 1700



Earnscliffe Linen Bond

Papier de qualité supérieure pour Usage Commercial

Nous vous enverrons sur demande notre calepin d'échantillons de papier "Earnscliffe Linen Bond" dans les différents poids et en différentes couleurs.

Notre marque de commerce est une garantie de la qualité de nos papiers.

La Cie de Papier Rolland, Limitée

ROLLAND QUALITY

MONTREAL, P. Q.

LAKE OF THE WOODS
MILLING COMPANY
LIMITED
KEEWATIN
TRADE MARK
REGISTERED

Lake of the Woods Milling Company

Limited

Fabricants de la Célèbre Farine

"FIVE ROSES"

Pour Pain, Poudings, Gâteaux, Pâtisseries

Bureau chef : Edifice Lake of the Woods, Montréal

SUCCURSALES ET ENTREPOTS:

Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, London, St-Jean, Sudbury, Fort William, Sault. Ste-Marie, Keewatin, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Moose Jaw, Régina, Portage la Prairie, Medicine Hat, Victoria, Vancouver.

MINOTERIES: Keewatin, Portage la Prarie, Medicine Hat. Capacité journalière, 27,100 sacs de 98 livres.

LES RELATIONS FRANCO-CANADIENNES

CAUSERIE FAITE PAR M. F-G. DASTOUS, PRESIDENT DE LA SECTION CANADIENNE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE BRITANNIQUE DE PARIS, DEVANT LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL, LE MERCREDI 6 AVRIL 1921.

Ce n'est pas sans une légitime appréhension que j'ai accepté de venir causer devant vous de choses économiques et commerciales, car il est plus facile d'aborder des questions de cette nature devant une assemblée de théoriciens que devant une réunion de praticiens éclairés comme ceux qui me font l'honneur de m'écouter.

Toutefois, souffrez que je me présente à vous et, en apprenant que je suis un des vôtres dont la formation commerciale s'est effectuée laborieusement dans les habitudes routinières de la vieille Europe, peut-être m'accorderez-vous l'indulgence et l'attention condescendante que doivent les jeunes aux anciens.

C'est en 1902 que, chargé de représenter dans les pays d'Europe de langue française les intérêts d'une assez importante maison de New-York, je quittai Montréal, le coeur plein d'ambition, séduit par le Grand Inconnu et la perspective d'un voyage vers des pays si attrayants et parés de la magie des horizons nouveaux pour un étudiant frais émoulu d'un colège clasique, et en train de chercher sa voie parmi les pots d'onguents et les boîtes de pilules.

Mon bagage de sciences commerciales était plutôt maigre mais... c'était la belle aventure et j'avais la jeunesse. Toutefois, je ne pensais pas que les événements prendraient pour moi une tournure telle que je dusse éventuellement me fixer là-bas et ne revoir mon pays que deux fois en vingt ans

Vous dire que j'ai trouvé le Canada français changé n'est pas le mot. Je l'ai trouvé pour ainsi dire métamorphosé, au double point de vue matériel et intellectuel, non pas que le Canadien français ait transformé sa nature et son caractère: il possède toujours les mêmes qualités qui caractérisent notre race, mais il semble que ce ne soit plus les seules professions libérales qui sollicitent à présent l'attention de l'élite et, que désormais, c'est dans le commerce et l'industrie que les Canadiens font aussi leur marque. C'est avec une légitime fierté que l'on voit les nôtres dans toutes les branches de l'activité humaine, atteindre les sommets réservés autrefois, en majorité, aux Anglo-Saxons, (à l'exclusion des professions libérales, naturellement dans lesquelles nous avons toujours excellé) et je vous dirai que cette constatation est pour moi d'autant plus frappante que j'ai quitté le pays depuis un laps de temps assez long.

En somme, de toutes les provinces du Dominion, il semble que la province de Québec soit la plus prospère et, c'est évidemment à son activité commerciale et industrielle qu'elle le doit.

Cette place, il faut non seulement qu'elle la conserve, mais qu'elle l'améliore et la consolide et il est évident que pour en arriver à ce résultat, il lui faut intensifier ses relations extérieures. Or, la France, et c'est là où je veux en venir, offre un excellent marché à l'écoulement de certains de nos produits bruts ou manufacturés. Le moment est plus que jamais propice: Depuis que nos clairons ont résonné sous le ciel d'acier des Flandres, — depuis que nos gars ont chanté des vieux airs de France en marchant à travers les campagnes de Normandie, enfin depuis YPRES, VIMY et COURCELETTE, le Canada s'est révélé à l'attention de l'ancienne mère-patrie qui s'est sentie attendrie à la pensée que ce valeureux pays était partiellement d'ascendance française. Il est tout naturel que, désormais, elle détourne ses regards du mirage de l'Orient pour les reporter vers l'Occident, vers nos rives, et je parle d'expérience, en vous affirmant que les maisons canadiennes reçoivent de la part des firmes françaises l'accueil le plus chaleureux et le plus bienveillant. Mais il faut profiter de cette disposition d'esprit en organisant la lutte commerciale.

D'abord la propagande:—Le Gouvernement fédéral a pris l'initiative heureuse de nommer à Paris un commissaire du commerce qui le tient renseigné sur le mouvement des affaires, sur la situation douanière,sur les possibilités d'augmenter notre chiffre d'exportation en France et sur les moyens d'arriver à un résultat. Il a pour mission aussi d'aiguiller l'initiative privée dans la bonne direction, mais il ne faut pas que celle-ci s'illusionne sur le rôle du commissaire du Commerce dont les attributs ne sont pas ceux d'un commissionnaire en marchandises. Et à ce propos, laissez-moi vous répéter les paroles qu'en 1918, je disais dans une conférence sur le Canada aux élèves de l'Ecole des Exportations:

"Vous, mes amis qui êtes jeunes, pleins d'ardeur, et à qui reviendra bientôt le devoir de contribuer à remporter la victoire économique, comme vos aînés ont remporté l'autre grande victoire, n'hésitez pas un seul instant; dès la paix restaurée, prenez une valise et des échantillons, allez au loin, aux

Etats-Unis, au Canada, dans l'Amérique du Sud, propager le commerce extérieur de la France et vous verrez que vous augmenterez votre bien-être matériel tout en contribuant à la prospérité de votre pays. Dans tous les cas, je peux vous assurer que vous recevrez un excellent accueil au Canada aussi bien dans la partie où l'on parle le français que dans celle où l'on parle l'anglais."

J'ajouterai que si les exportateurs canadiens veulent entretenir des relations avec les acheteurs français, il est d'importance capitale de les leur rendre faciles. Ne soyez pas trop intransigeants, donnez-leur des facilités de paiement, après avoir obtenu naturellement tous apaisements au point de vue honorabilité et solvabilité. Mais surtout, cotez des prix C. A. F. et autant que possible dans la monnaie courante du pays. Si vous éprouvez quelques craintes, si vous croyez ne devoir prendre aucun risque, ayez recours à certains commissionnaires dont le rôle est de servir de trait d'union entre l'acheteur et le vendeur et d'aplanir ces difficultés qui paralysent souvent les affaires.

Il est vrai qu'une grande crise de chômage sévit un peu partout dans le monde en ce moment. Elle donne même un regain d'acuité à la crise économique et constitue un problème extrêmement difficile à résoudre. La grande réserve du consommateur, son manque de désir d'acheter doit son origine à l'ascension vertigineuse des prix au printemps dernier sous l'influence d'une double spéculation: spéculation du vendeur qui, le plus souvent, gardait ses stocks dont il escomptait une plus-value rapide et spéculation de l'acheteur qui augmentait ses approvisionnements dans la crainte d'une nouvelle hausse.

L'énorme circulation fiduciaire en France qui met à la disposition du consommateur des sommes bien plus élevées qu'avant la guerre pour acquérir les marchandises d'une production diminuée, a maintenu jusqu'à présent des cours excessifs pour tous les produits.

Aujourd'hui, l'offre est très importante, les détenteurs de stocks, pressés de réaliser, grâce à la suspension des crédits bancaires, diminuèrent leurs exigences mais ils s'adressent désormais à un public d'autant moins pressé d'acheter qu'il s'est couvert de ses besoins au moment de l'inflation des prix.

Cette prudence des banques et des établissements de crédit que l'on pourrait qualifier de "CRISE DE CONFIANCE" serait en grande partie résolue par le retour aux libertés commerciales tant demandées par le Parlement français.

La loi de l'offre et de la demande reprendrait sa place, régulariserait les cours et influerait sur les changes d'une façon sérieuse. Le développement du commerce extérieur français permettra avec un plus vaste échange des matières premières que produit ce grand pays (potasse, minerai de fer; phosphate etc..) contre celles qui font défaut à son industrie, de résoudre également le problème actuel.

De toutes ces considérations, il ressort évidemment que pour l'importateur canadien, le moment est on ne peut plus opportun d'acheter en France les marchandises qui ressortent de son commerce, de s'aboucher avec les fabricants français et de prendre des agences.

N'attendez pas que des concurrents vous aient devancés et se voient assurer les meilleures représentations. Déjà d'autres provinces comme Ontario et la Colombie Britannique ont acquis une sérieuse avance en obtenant les agences d'importantes fabriques françaises.

Et, si à ce propos, en dehors de l'aide officielle que peut vous apporter le commissaire du commerce à Paris, vous voulez avoir recours aux conseils pratiques et aux bons offices de la Section canadienne de la Chambre de commerce britannique, n'hésitez pas à le faire; à titre de Président de cette Section, je puis vous affirmer ici qu'elle se met à votre entière disposition, trop heureuse si sa coopération peut favoriser les relations franco-canadiennes. Et, à ce sujet, ne pensez-vous pas qu'il serait utile de former dans les différentes chambres de commerce canadiennes un comité spécial d'exportation dont l'objet doit vous paraître assez clair pour que je me dispense de vous l'expliquer.

Ne perdez pas de vue que Paris est un centre de distribution pour l'Europe Continentale: la Pologne, la Russie, la Yougo-Slavie, l'Espagne, les Pays Balkaniques, notamment viennent s'approvisionner à Paris et c'est pour cette raison qu'il est désirable que vos maisons soient représentées, avec échantillonnage complet, prix courants, catalogues et littérature en français etc... et celles qui ont eu assez d'esprit d'entreprise pour envoyer des marchandises en consignation ou constituer des dépôts ont eu raison de s'en féliciter.

Ne perdez pas de vue que la France est le troisième client du Canada, ne perdez pas de vue non plus que nous avons et aurons de plus en plus à soutenir une lutte pour conserver cette place et que pour la conserver, il faut:

1° Etre sérieusement représentés, comme je viens de le dire, j'insiste là-dessus.

2° Faire une propagande adéquate en français.

3° Coter en francs, faire des prix C. I. F., et aussi donner poids et mesures en se conformant aux valeurs du système métrique.

4° Surveiller la concurrence, surtout la concurrence américaine, et soigner la qualité de nos produits. La qualité, la voilà la meilleure réclame.

On ne saurait être trop scrupuleux sous ce rapport et, c'est pour avoir négligé cette considération de première importance que notre frigo est maintenant classé comme viande de 2ème choix. J'ai appris en effet, de source autorisée, que les derniers envois à la Ville de Paris étaient de qualité inférieure. Voilà pourquoi maintenant les commandes vont de préférence à l'Argentine et au Bré-



M. RAOUL O. GROTHE,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
(L. O. Grothé & Cie.)

sil. La même désastreuse expérience vient d'être faite par des importateurs d'amiante brut qui ont reçu du Canada des marchandises qui n'étaient pas conformes aux échantillons.

Il est intéressant de constater, Messieurs, l'évolution de la mentalité commerciale française depuis la paix. Ce merveilleux pays, berceau de notre race et très industrieux, s'est vu atteint par la guerre dans ses enfants et dans ses biens si cruellement et si profondément qu'il a eu besoin d'avoir recours à toute son énergie, aux inépuisables ressources de son génie et à toute sa merveilleuse vitalité pour maintenir sa place dans le monde.

Alors qu'avant la guerre, la France se laissait vivre, belle et enviée sous un ciel clément et sur un sol fertile, ayant pour client le monde entier, les plus actifs de ses enfants ont compris qu'il fallait désormais entreprendre la lutte économique afin de refaire le patrimoine ébréché, et ils sont allés plus nombreux à l'étranger chercher des débouchés pour leur commerce et leur industrie. Personnellement, dans mon modeste rayon d'action, j'ai eu l'occasion d'encourager les négociants français dans cette voie et j'ai le plaisir de vous présenter un de ces pionniers: Monsieur Klotz, docteur en Médecine en théorie, mais en pratique, voyageur de commerce et fabricant de fourrures puisqu'il est à la fois propriétaire des Etablissements Ph. Solinski et qu'il voyage au Canada pour les intérêts de l'importante maison dont il est le chef.

J'entends dire que l'idée du train exposition mise en avant par le Sénateur Beaubien a été accueillie très favorablement là-bas et que sa réalisation s'affirme un succès.

Nous avons lieu de nous féliciter que l'initiative privée soit de cette façon aussi admirablement secondée, et il serait à souhaiter que, poussant plus loin leur action, nos pouvoirs publics examinent encore de plus près la politique fiscale internationale et veillent à ce que l'administration des douanes françaises nous aide à rendre les rapports plus faciles. Je vous communique la lettre que j'ai reçue avant mon départ d'un Canadien établi à Paris.

"As promised, I put in writing the object of my visit to you last Thursday. There are 3 Canadian products largely manufactured and largely used in France.

ACETIC ACID; PARALDEHYDE;
FORMALDEHYDE.

ACETIC ACID paid 46 Francs 100 Kilos duties before the system of co-efficient was introduced and this rate of duty restricted business and lately the co-efficient on ACETIC ACID has been raised to 9, making business impossible.

"Representations should be made to the Canadian Government to have specially favorable rate on these 3 lines."

Il est évident que tant qu'il sera loisible aux autorités douanières françaises d'augmenter le coefficient des droits d'entrée sans une loi parlementaire et même sans avis préalable, il est difficile pour l'importateur français de commander avec confiance, étant donné l'absolue impossibilité d'établir ses prix de revient en vertu de l'instabilité desdits co-efficients. N'y aurait-il pas lieu, par une action combinée de nos fabricants et du gouvernement français, de faire cesser cet état de choses si préjudiciable aux intérêts de nos exportations en France et à ceux également des importations d'outre-mer.

Voilà nos doléances à nous, mais du côté français, elles sont autrement plus graves. Voici les faits: d'ailleurs je les livre à votre judicieuse appréciation.

Comme conséquence de la dénonciation par le Canada, en mars dernier, de la convention commerciale franco-canadienne de 1907, dont le renouvelle-



M. HENRI VIAU,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
Expert-Comptable.

ment s'effectuait depuis le 19 septembre 1919 (date de l'entrée en vigueur de la dénonciation de cette convention par le gouvernement français) par voie de tacite reconduction de trois en trois mois, les importations françaises au Canada sont tombées sous le régime du tarif général de ce pays à partir du 1 9juin 1920. Mais, le gouvernement français, *tenant à éviter l'application d'un régime économique de guerre,* n'a pas voulu appliquer son tarif général aux importations canadiennes en France. Il a donc continué à accorder à celles-ci les avantages de la convention de 1907 en attendant qu'un nouvel arrangement soit conclu entre les deux pays. N'y aurait-il pas là un exemple d'amicale courtoisie à suivre ?

Cet arrangement a été signé en janvier à Paris et dès qu'il a été ratifié par le parlement français, il a été publié au *Journal Officiel* et il est entré en vigueur à la date du 13 mars. Il n'est pas ratifié encore par le parlement canadien que je sache.

Ainsi, il n'y a pas eu solution de continuité dans les relations économiques entre la France et le Canada pour ce qui est des ventes canadiennes en France. Il n'en est malheureusement pas de même pour les importations françaises au Canada. Depuis le 19 juin de l'année dernière et jusqu'à ce que ledit arrangement soit ratifié par le parlement canadien, c'est le tarif général qui est appliqué à l'importation des articles français. Ceux-ci se trouvent ainsi très fortement désavantagés par rapport aux produits des divers pays qui ont un traité avec le Canada ou qui jouissent des avantages de la nation la plus favorisée. C'est ainsi que la France paye sur les vins, outre les droits spécifiques, un droit ad valorem de 30 p. cent que ne supportent par exemple ni l'Espagne ni l'Italie. De même les soieries françaises payent 30 p. c.; les soieries suisses 27½ seulement, etc.

Il faut ajouter à ces surtaxes de droits un régime tout à fait défavorable, par exemple en ce qui concerne les échantillons.

Aujourd'hui les échantillons français acquittent les droits des marchandises ordinaires,alors que ceux originaires des pays jouissant de la clause de la nation la plus favorisée sont admis moyennant le dépôt d'une somme égale aux droits à condition que leur réexpédition ait lieu dans le délai d'une année.

Je ne suis pas assez au courant des mobiles qui inspirent la politique canadienne pour me permettre de faire des commentaires sur les faits que je viens de vous énoncer, mais je puis vous assurer que nous ferions difficilement croire à des Français que dans la lutte économique qui s'est engagée entre les peuples le Canada traite la France en alliée d'hier et en amie d'aujourd'hui. J'ai la conviction, messieurs, qu'en livrant à votre connaissance un état de choses contraire aux principes qui devraient guider nos relations internationales, votre influente Chambre de commerce saura faire pression auprès des pouvoirs officiels afin que ce traité qui vient d'être signé ne soit pas mis en quarantaine au seuil de la Chambre comme un indésirable.

Messieurs, je vous remercie de la bienveillante attention que vous avez bien voulu accorder à mes remarques. Je vous apporte de la petite colonie canadienne de Paris un salut fraternel et l'assurance que nous essayons là-bas de toutes nos forces de mériter de la patrie et de conserver notre traditionnelle personnalité qui n'est peut-être pas parfaite, mais qui nous a campés dans l'Empire britannique comme une entité intégrale qui commande l'estime et le respect.

———★———

Nos lecteurs voudront bien prendre note que l'un des membres de notre Chambre, M. Chs C. DeLorimier, vient de transporter son magasin au no 291 rue St-Denis, en face du théâtre St-Denis.

L'emplacement est spacieux et de nature à permettre un étalage complet de fleurs naturelles et artificielles.

———

La Compagnie
J.-B. ROLLAND & FILS
53 RUE SAINT-SULPICE
MONTREAL

Avant de placer votre commande ailleurs, voyez notre assortiment de

Librairie, Papeterie, Bijouterie, Articles religieux et Articles de fantaisie

Représentants des célèbres marques de papier

Superfine Linen Record, Earnscliffe Bond et Empire Bond

Manufacturés par

La Compagnie de Papier Rolland, Limitee
USINES A SAINT-JEROME

La Compagnie des Tramways de Montreal

D'après le dernier recensement, la population de l'Ile de Montréal est d'environ 800,000 âmes.

Le développement de la ville a suivi, naturellement, la configuration du terrain et s'est fait dans la direction parallèle au Saint-Laurent, échelonnant les usines et les entrepôts sur une grande distance à l'est et à l'ouest du centre ou quartier des affaires. Petit à petit, de nouveaux districts se sont ouverts et des agglomérations de population extra-urbaine se forment principalement vers le nord de Montréal. La ville se trouve donc divisée en districts affectés plus particulièrement dans le centre aux affaires, à l'est et à l'ouest aux manufactures, au nord aux résidences; il en résulte que la population en général, et les ouvriers en particulier, se voient obligés de couvrir de grandes distances pour se rendre de chez eux à leurs bureaux ou à leurs usines. C'est ce qui avait conduit la première Commission des Tramways à établir les limites du territoire désigné sous le nom de territoire à tarif uniforme et qui s'étend de Cartierville aux limites de Montréal Est, d'une part, une distance de 19.6 milles, ou des limites ouest de Verdun à celles de Montréal Est, d'autre part, soit une distance de 13.64 milles, ou bien encore des limites de Montréal Ouest à celles de Montréal Nord, soit une distance de 15.7 milles.

C'est donc dans ce territoire immense à tarif uniforme que la Compagnie des Tramways de Montréal doit, d'après le Contrat passé entre elle et la Cité de Montréal, transporter l'énorme population qui se déplace chaque jour d'un bout à l'autre de la ville: problème gigantesque si l'on considère que tout dernièrement, dans une seule journée, le nombre des voyageurs transportés s'est élevé à 845,645, y compris les correspondances; entreprise difficile, au point de vue revenu, si l'on remarque que généralement de 35 à 36% du nombre total des voyageurs sont transportés sur correspondance, ce qui abaisse à 4.5 centins le taux moyen perçu par voyageur pendant un mois.

Ce tarif est fixé de façon à équilibrer les dépenses exactes d'exploitation puisque l'essense même du contrat est de donner au public un service à prix coûtant. Ces frais d'exploitation varient naturellement avec le prix des matériaux et celui de la main-d'oeuvre.

Le désir de la Compagnie est de continuer à améliorer son service et les tarifs pourront, grâce à l'élasticité même du contrat, être abaissés dès que les conditions économiques seront redevenues normales. Elle a besoin de la coopération du public dont les intérêts sont intimement liés aux siens.

C'est par une entente plus complète entre les deux signataires du Contrat actuel que le service des transports de Montréal, déjà remarqué parmi les meilleurs du continent et si essentiel à la vie d'une grande municipalité, se maintiendra au premier rang par des améliorations progressives.

NOS INSTITUTIONS NATIONALES

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

BUREAU CHEF: 20, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

UN BILAN FORT REMARQUABLE: La Société remet plus qu'elle ne reçoit.

Depuis sa fondation au 31 décembre 1920, elle à payé à ses assurés	$ 8,755,330.01
Valeur de l'Actif au 31 décembre 1920	5,155,610.67
Montant de l'Actif et des sommes payées aux assurés	$13,910,940.68
Total des primes reçues par la Société depuis sa fondation au 31 décembre 1920	11,718,062.07
Excédent des bénéfices payés sur les primes reçues	$ 2,192,878.61
Assurés au 30 avril 1921: 58,000; Assurance en force	38,000,000.00

Ces résultats constituent le plus bel éloge qu'on puisse faire touchant l'administration prospère et progressive de l'institution et la solidité de son organisation.

La Société émet tous les plans d'assurance.

En vous assurant dans LA SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS vous contribuez au progrès de nos institutions nationales et vous conservez votre argent en circulation au pays.

Elle admet les hommes, les femmes et les enfants.

La garantie qu'elle offre à ses assurés et à ses rentiers viagers est hors de pair.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président: M. Rodolphe Bédard, Comptable licencié, ancien trésorier de la Chambre de commerce; 1er Vice-Président: M. Nap. Deschamps; 2ème Vice-Président: M. T. Brassard, N.P. Directeurs: MM. Dr J. E. Racicot, Eugène Desmarais, ancienne conseiller de la Chambre de commerce; J. E. C. Daoust, ancien président de la Chambre de commerce; E. Hurtubise, M.D.; Euclide Desjarlais, J. S. Dupéré, Nap. Champagne, C.R., C. M. Léger, N. Cloutier, M.D., R. Guillemette, Norbert Decelles, ancien Sénateur de l'Etat du Rhode Island.

OFFICIERS :

Secrétaire-trésorier général: M. Henri Roy; Secrétaire-trésorier général adjoint: M. Louis Fontaine; Médecin en chef: Dr. J. A. Rouleau; Aviseur: M. Zénon Fontaine; Actuaire: M. Geo. M. Elridge; Auditeurs: MM. J. B. A. Gougeon, T. G. Bertrand; Notaire: M. J. R. Mainville, N.P.

LA PLUS FORTE SOCIETE FRANÇAISE D'ASSURANCE MUTUELLE EN AMERIQUE
(Fondée le 28 décembre 1876.)

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
QUÉBEC

La voie rurale est la question du jour

Le gouvernement de la Province de Québec offre des avantages considérables aux municipalités rurales qui désirent améliorer leur voirie. Il leur garantit chaque année une subvention pour l'entretien de leurs chemins, une subvention pour le macadam ou le gravelage, etc.

Son but est de donner à la Province de Québec une voirie de première classe, et pour cela, il faut que les populations de la campagne joignent leurs efforts aux siens. Cette coopération devra donner de bons résultats. Que les municipalités qui veulent profiter des avantages offerts par le gouvernement s'adressent au ministère de la voirie, qui s'empressera de leur donner tous les détails dont elles auront besoin.

L'AGRICULTURE

Le centre du mouvement agricole dans notre province est le ministère de l'Agriculture. C'est de là que rayonnent toutes les activités mises en oeuvre pour promouvoir l'avancement de nos méthodes de production agricole. Les principaux officiers, ou chefs de bureau, qui le composent sont le sous-ministre, le secrétaire du département, le secrétaire du conseil d'agriculture, le comptable, le registraire, les directeurs des cours abrégés, de l'Ecole de Laiterie et du Laboratoire provincial, les chefs de l'horticulture, de l'aviculture, de l'apiculture, des publications et le directeur des éditions, française et anglaise du "Journal d'Agriculture".

CONSEIL D'AGRICULTURE

La plus ancienne et sans contredit la plus importante puisqu'elle est le point d'origine de toutes les autres est celle du Conseil d'Agriculture.

L'article 1755 des lois, arrêtés ministériels concernant l'agriculture, en définit la composition de la manière suivante:

> "Le Conseil d'Agriculture est composé de vingt-quatre membres, dont vingt-et-un sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, choisis parmi les agriculteurs et les agronomes marquants de la province, et dont le ministre de l'agriculture, le Surintendant de l'Instruction Publique et le sous-ministre de l'Agriculture font partie ex-officio, S. R. Q. 1594; 1 Ed. VII, c. 8, s. 16; 1 Ed. VII, C. 14, s. 1."

C'est donc une assemblée de cultivateurs pratiques, la plupart des lauréats de la médaille d'or de l'ordre du mérite agricole. En d'autres termes, ils sont les pères conscrits qui président aux destinées de l'agriculture dans notre province. Leurs principales fonctions consistent à reviser les règlements relatifs aux sociétés d'agriculture et aux cercles agricoles suivant les besoins; à prescrire l'emploi des deniers publics; à suggérer l'organisation des concours; à répandre l'enseignement agricole dans la province; à proposer les règlements relatifs à l'amélioration de l'agriculture.

SOCIETES D'AGRICULTURE ET CERCLES AGRICOLES

Il y aurait des choses très intéressantes à mentionner sur les services rendus aux cultivateurs de cette province par les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles. Je me limiterai à un bref exposé du principe de leur fonctionnement.

Le but des sociétés d'agriculture est d'encourager l'amélioration de l'agriculture.

(1) en tenant des assemblées fréquentes pour discuter et entendre des conférences sur des sujets se rattachant à la théorie et à la pratique de la culture perfectionnée;

(2) en encourageant la circulation des journaux agricoles;

(3) en organisant des concours et des expositions;

(4) enfin, en important ou en se procurant de toute autre manière des animaux de belle race, des nouvelles variétés de plantes et de graines les mieux appropriées.

Règle générale, il n'y a qu'une société par comté. Les fonds de la société proviennent de la souscription des membres et des octrois du département. Chaque membre doit verser $1.00 par année et l'octroi accordé est égal à deux fois le montant souscrit et payé par les membres. Il faut au moins vingt-cinq (25) membres souscrivant $40.00 pour former une société et le maximum de l'octroi ne peut excéder $800.00.

Le cercle agricole est une société d'agriculture confinée aux limites d'une paroisse. Dès que sa formation a été approuvée par le ministre de l'Agriculture, il a le pouvoir d'acquérir et de posséder des terrains pour fins agricoles et transiger des opérations commerciales pour le bénéfice de ses membres. Son but est de promouvoir l'avancement de l'agriculture dans les limites de sa juridiction.

Chaque cercle a droit à une allocation annuelle de $0.50 par membre jusqu'au maximum de $50.00. Il faut au moins 50 membres souscrivant $1.00 par année pour former un cercle agricole.

SERVICE DE L'HORTICULTURE

La formation du Service d'Horticulture a subi les phases d'incertitude par où sont passés tous les services organisés jusqu'à ce jour au ministère de l'Agriculture. Il y eut d'abord un arboriculteur en chef, chargé de faire établir sur chaque ferme où les circonstances le permettaient, un verger, un potager et un parterre pour fins d'utilités domestiques et d'embellissement. D'année en année des changements se sont produits jusqu'à ce que nous ayions une branche composée des sections suivantes:

Horticulture, ou culture potagère et maraîchère,

Arboriculture, ou culture des fruits,

Conesrvation et utilisation des produits, ou mise en conserve,

Jardins scolaires,

Entomologie, ou section des insectes nuisibles,

Sociétés d'Horticulture.

Toutes ces sections convergent vers le but suivant:

Encourager la culture des plantes servant à l'alimentation domestique;

Enseigner les méthodes pratiques de production et de mise en conserve;

Développer le goût de l'agriculture chez les enfants par l'établissement de jardins scolaires et à domicile et l'organisation d'expositions à l'automne.

Nous avons actuellement, dans la province, 28 stations fruitières, 23 champs de démonstrations, et 6 vergers de démonstrations, lesquels relèvent de ce service. Il a été distribué 21,000 arbres fruitiers aux membres de 25 sociétés d'horticulture actuellement en opération.

La section des jardins scolaires a organisé, en 1917, dans 60 comtés de la province, un total de 557 jardins auxquels ont travaillé 22,761 élèves.

On ne saurait attacher trop d'importance au développement de ces jardins scolaires. L'avenir de notre agriculture y est intimement lié. Nous avons déploré ces dernières années l'exode constant des populations rurales vers les villes. Nos économistes regardent ce mouvement comme un danger très grave pour notre richesse nationale. Je crois que le plus sûr moyen de retenir nos jeunes gens à la campagne est de développer chez eux, pendant qu'ils sont jeunes, le goût des choses de la terre, en leur enseignant en petit les méthodes qu'ils devront pratiquer sur une plus grande échelle plus tard.

LES AGRONOMES DE DISTRICTS

La méthode d'enseignement au moyen de cours abrégés d'agriculture n'aurait pas produit les résultats que l'on constate aujourd'hui s'il n'avait été complété par le travail des agronomes de districts.

Depuis l'automne de 1913, le ministère de l'Agriculture a inauguré dans notre province un système de propagande et d'enseignement agricoles par le moyen d'agronomes de districts. Au début, l'innovation n'a pas été beaucoup remarquée du public. Les cultivateurs même des comtés où un agronome avait été placé ne connaissaient pas ce personnage pour la plupart.

La chose était nouvelle alors. Il n'en est plus de même aujourd'hui. L'influence des premiers jours a fait place à un intérêt spécial dans le travail qu'accomplissent ces propagateurs des bonnes méthodes de culture.

Pour remplir la charge d'agronome de district l'aspirant doit avoir fait un cours complet d'agriculture et avoir obtenu d'une institution autorisée un diplôme de bachelier ès-science agricole, (B. S. A.). Il doit, de plus, avoir fait un stage comme assistant, pendant lesuel ses connaissances en agriculture et ses aptitudes à remplir une charge d'agronome sont mises à l'épreuve. S'il montre des dispositions pour ce travail, il est susceptible d'être placé lorssue l'honorable ministre décide d'ouvrir un nouveau district.

Le travail de l'agronome est très étendu. Il doit visiter les cultivateurs pour leur fournir, sur place, les renseignements dont ils ont besoin; faire des conférences sur les sujets les plus en rapport avec les besoins des cultivateurs de son district; donner des démonstrations sur les façons culturales, l'abatage des volailles, la taille des arbres, etc.

L'agronome doit aussi organiser son bureau, préparer des articles pour les journaux locaux, répondre aux renseignements demandés par correspondance et recevoir les visiteurs. Ces bureaux sont aménagés en outre des meubles de bureau ordinaire, de miniatures pour constructions rurales, et d'une série de brochures agricoles distribuées par le ministère.

Mais les fonctions les plus importantes ed l'agronome sont celles de l'organisation agricole.



QUAND VOUS ACHETEZ
Vos Harnais, Couvertes a chevaux,
Malles, Valises, Etc.
Exigez toujours la marque "ALLIGATOR"
c'est votre garantie

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL
338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
(Près de la rue McGill)
QUEBEC, QUE. WINNIPEG, MAN.

FONDÉ EN 1874

D. HATTON COMPANY

MONTRÉAL

Les plus forts distributeurs de POISSON du Canada

AU CONSOMMATEUR

Durant la saison d'été, le poisson comme aliment est des plus recommandables.
Une diète au poisson est rafraichissante, tonifiante et économique.

AU COMMERCE

Nous sommes des mieux outillés pour prendre soin de vos commandes. Notre frigorifique a une capacité de 1,000,000 lbs. Nos magasins, entrepôts, bureaux, sont spacieux et modernes.
Notre établissement comprend l'espace occupé par les Nos 6 jusqu'à 22 de la rue Bonsecours.
Venez nous voir ou faites-nous parvenir vos commandes par courrier, téléphone, message ou autrement et soyez assurés d'une satisfaction parfaite sur tous les rapports.

DEMANDEZ NOS PRIX GARANTISSONS SATISFACTION

Cette Marque vous le dira

Si vous vous servez des papiers "BEAVER" de haute qualité quand vous commandez des entêtes de lettre, états de compte, formules d'ordre ou livres de bureau.

A LA LUMIÈRE DU JOUR NOTRE PAPIER PORTE

Cette marque — MADE IN CANADA — Notre garantie

HOWARD SMITH PAPER MILLS LIMITED

MONTREAL

Fabriqué à BEAUHARNOIS et à CRABTREE MILLS, Qué.

Daoust, Lalonde & Cie

LIMITÉE

Manufacturiers de Chaussures

Agents pour les

CLAQUES JACQUES-CARTIER

Fabricants des marques

"Dalaco-Canada, Patricia et Metropolitaine"

49 SQUARE VICTORIA, Montreal

Succursale :

THE METROPOLITAN SHOE CO.

93 RUE SAINT-PAUL EST

Coin Saint-Vincent

N. B.—La Maison Daoust, Lalonde & Cie, Limitée, fabrique aussi son propre cuir à sa tannerie

1704 rue Iberville

Adresse télégraphique et câble
OGILVIE MONTREAL

Fournisseurs de Sa Majesté le Roi

BY SPECIAL APPOINTMENT TO HIS MAJESTY THE KING

BUREAU-CHEF :

MONTREAL

CANADA

The Ogilvie Flour Mills Co.

LIMITED

Les plus grands Meuniers de l'Empire Britannique

Moulins à Montréal, Winnipeg, Fort William, Medicine Hat

Capacité quotidienne des moulins: 22,250 barils **Capacité des entrepôts: 377,000 barils**

Capacité des élévateurs: 10,335,000 minots

Producteurs de Farines de premier choix faites de Blé dur Canadien du printemps.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, dispose, comme la vignette ci-contre l'indique, de 1907 et affiliée à l'Université de Montréal depuis 1915, a pour but principal de donner, par un enseignement universitaire aux jeunes qui se destinent aux carrières supérieures du commerce, une instruction à la fois solide et pratique.

C'est la seule école du genre au Canada.

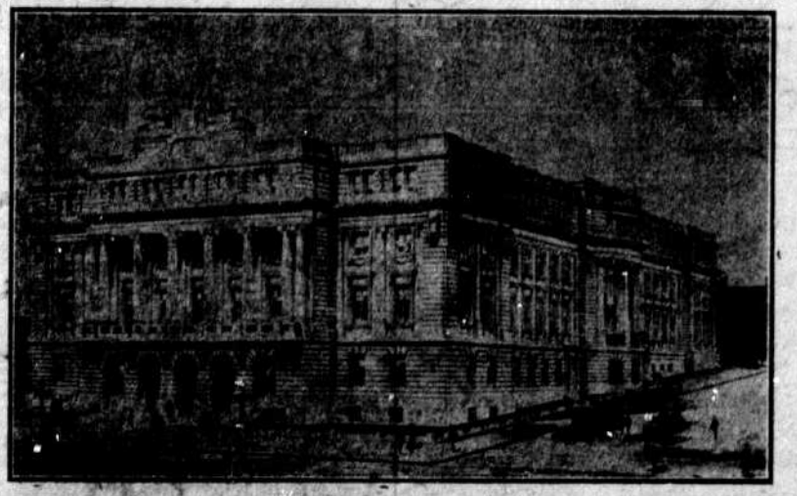
Elle est située au carré Viger, à Montréal, et dispose, comme la vignette ci-contre l'indique, de bâtiments spacieux et d'ailleurs fort bien aménagés. Son outillage est des plus modernes et l'enseignement qui s'y donne forme le jugement et développe au plus haut point l'esprit d'observation et d'entreprise des étudiants.

Tous les pères de famille qui destinent leurs enfants au commerce ou à l'industrie devraient avoir à coeur de se renseigner sur cette école et, après s'être rendus compte des bienfaits que l'instruction qui y est donnée procurera à leurs enfants, ne devraient pas hésiter à faire les petites dépenses nécessaires pour permettre à ceux-ci d'y continuer leurs études.

L'instruction est à la base de toute réussite. Sans elle, dans n'importe quelle carrière, on tâtonne; par elle, au contraire, la route du succès est tracée bien droite et les obstacles sont diminués, autant qu'il est possible. Le haut commerce, l'industrie, la finance recherchent, plus que jamais l'aide d'hommes instruits au courant des méthodes modernes: l'enseignement de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales répond à tous leurs besoins.

Les matières qui sont enseignées à l'Ecole des Hautes Etudes sont très variées et comportent, réparties sur trois années: Des cours de sciences commerciales théoriques (opérations commerciales, arithmétique, algèbre financière, etc.), des cours de droit (civil, commercial, industriel), des cours de sciences (chimie, physique) et leurs développements spécialement en ce qui concerne l'industrie (technologie et produits industriels) des cours de culture générale (l'économie politique, géographie économique); et des cours essentiellement pratiques (le Bureau Commercial, la comptabilité pratique, la correspondance commerciale anglaise et française, les visites industrielles, la publicité, la sténodactylographie, etc.).

Ce petit aperçu des principaux cours de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales permettra, même aux moins initiés, de se rendre compte des services immenses que cette école est appelée à rendre à la race canadienne française en ce qui concerne la formation des hommes d'affaires, industriels et financiers, c'est-à-dire de ceux qui auront en main l'avenir économique du Canada et dont dépendra en conséquence la prospérité industrielle et commerciale de notre pays.



EDIFICE DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES
avenue Viger

L'Ecole admet en première année sans examen les bacheliers ès Lettres, ès Sciences ou ès Arts et les diplômés de quelques académies et collèges commerciaux.

L'examen d'entrée est obligatoire pour tous les autres.

Une année préparatoire est établie à l'Ecole même.

Des bourses d'études, créées par le Gouverne-

ment de la Province de Québec, et donnant droit à la fréquentation gratuite des cours, sont accordées aux étudiants les plus méritants.

Une loi spéciale, sanctionné le 9 février 1918, donne aux étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, qui remplissent les conditions exigées, le droit d'être admis en qualité de membre dans "L'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec" ou dans "L'Association des Comptables de Montréal" sans subir les examens généralement requis.

Depuis 1920, l'Ecole a aussi organisé des COURS DU SOIR, comprenant la comptabilité (théorique et pratique), les opérations de banque, la correspondance commerciale française et anglaise, l'arithmétique commerciale, l'algèbre financière, l'économie politique, la géographie économique, le droit civil, le droit commercial, l'espagnol, l'italien, etc. Ces cours sont libres et on peut s'inscrire même pour une seule matière.

Pour tous renseignements, prospectus, etc., s'adresser au Directeur, 399 avenue Viger, Montréal.

Service Océanique

Le public semble sous l'impression que les conditions de transport qui ont prévalu l'an dernier vont encore exister cette année, et, de ce fait il craint de faire la traversée durant l'été. Tel n'est pas le cas puisqu'il y a encore énormément d'espace pour des passagers qui partent de Montréal. Aux bureaux de la White Star Dominion Line on nous affirme qu'on pourra accommoder tous ceux qui désirent aller en Europe, puisque la devise de cette compagnie est "Voyagez maintenant".

Les professeurs et leurs élèves devraient prendre avantage de ces conditions puisque la dépense n'est pas beaucoup plus élevée que pour voyager au pays. Il faut aussi considérer l'échange du dollar qui est tout à l'avantage du voyageur. L'accommodation dans les hôtels et les facilités de transport en France et en Italie sont maintenant à leur état normal.

La White Star-Dominion Line nous annonce qu'elle peut émettre des billets circulaires qui permettraient aux passagers de s'assurer leur retour et éviter, par là, les inconvénients nombreux qu'on avait autrefois. C'est dire que le public qui veut voyager en Europe trouvera, en plus du confort des navires de la White Star-Dominion Line, un taux de change qui est à son avantage et une assurance de retour à date fixe.

La Compagnie d'Assurance incendie "Strathcona"

La "Strathcona" vient de rendre public son onzième rapport annuel qui accuse un revenu en primes de $442,392.92 établissant une augmentation de $100,709.36 sur l'année dernière. Après avoir pourvu aux réclamations en cours de règlement, les incendies ont absorbé $123,793.94 soit 46% seulement des primes nettes.

Toutes les transactions, frais d'administration et taxes payés, laissent un surplus de $29,585.15, soit au-delà de 24% du capital payé.

Un dividende de 6% a été payé durant l'année à même le revenu des intérêts sur les placements. Il en sera de même pour 1921.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en montrant ici la progression de la compagnie.

Assurances en vigueur	$36,536,273
Primes en vigueur	502,978
Nombre de polices en vigueur	35,029
Moyenne d'assurance par police	1,043

Les chifres que nous publions plus haut prouvent une fois encore que les compagnies canadiennes françaises, qui sont bien administrées, peuvent faire un succès colossal de leur entreprise pourvu que les nôtres les encouragent. On porte malheureusement trop souvent ses polices d'assurances à des compagnies étrangères qui n'ont ici qu'un pied-à-terre et qui font une concurrence considérable aux nôtres. Qu'on n'oublie donc pas que ces grosses compagnies, à noms ronflants, ont commencé en affaires, très souvent, avec moins de capitaux que la "Strathcona" en avait à ses débuts. Grâce à l'encouragement irraisonné des nôtres spécialement, elles ont pu en peu d'années commander un chiffre énorme d'affaires.

La "Strathcona" vient de s'assurer l'agence générale de la Compagnie contre l'incendie "l'Urbaine" de Paris, France, fondée en 1838. C'est une des plus anciennes et des plus puissantes de l'Europe. Il nous semble inutile de dire que c'est sur la production des rapports financiers annuels de la "Strathcona", que M. A. A. Mondou, le président, a induit l'"Urbaine" à faire de l'assurance chez nous par son entremise. En d'autres mots c'est une bonne note en faveur de la "Strathcona".

MONUMENTS
J. BRUNET, LIMITÉE
Gros et détail.
675, Chemin de la Côte des Neiges
TEL. UP. 1466. MONTREAL.

Gants de travail et Mitaines *Gants de haute qualité*

Tricots *Hardes Mackinaw*

Habits doublés en peau de mouton

Chemises de travail *Salopettes* *Mocassins*

ACME
TRADE MARK

Les marchands qui font une spécialité de hardes devraient examiner nos échantillons s'ils ne vendent pas déjà nos marchandises.

Acme Glove Works Limited

MONTREAL

5 MANUFACTURES - 2 TANNERIES

Résidence Uptown 6289 — Atelier Main 101

Wilfrid David

Plombier-Couvreur

Une attention toute spéciale est donnée aux réparations

55 Bonsecours MONTREAL

DRINK

GURD'S DRINKS

"THEY SATISFY"

Gurd's Ginger Ale Gurd's Dry Ginger Ale

Gurd's Caledonia Water

Gurd's Apple Nectar, Etc., Etc.

CHARLES GURD & Co., Limited, MONTREAL

Pour une belle installation de Vitrines et de Magasins, voyez les Mannequins et les Fixtures de

DELFOSSE & CIE

Manufacturés au Canada.

Mannequins pour HABITS D'HOMMES, COSTUMES et MATINEES



Fixtures pour Merceries
" " Chapeaux
" " Fourrures
" " Etoffes
" " Pharmacies
" " Bijouteries, etc.

Spécialité d'ouvrage en cuivre de tous genres.

DELFOSSE & CIE

247-249 RUE CRAIG O.

Fabrique: 1 à 19 rue Hermine

MONTREAL.

DEMANDEZ LES

Biscuits et Confiseries

DE

VIAU & FRERES

EN VENTE DANS TOUTES LES EPICERIES

ELECTRICAL ENERGY

RELIABLE	CONTINUOUS	UNLIMITED
Six (6) Hydro-Electric Power plants and large Steam plant Reserve.	Available for use 24 hours per day and every day. No restrictions.	Approximately 300,000 H. P. available.

FOR POWER, LIGHT AND OTHER PURPOSES

Generated and distributed by the

Montreal Light, Heat & Power Consolidated

MANUFACTURING and DISTRIBUTING

GAS for Residential and Commercial Uses. DUAL SERVICE

Low Rates for Service

Inquiry requested, Address to Power Bldg., 85 Craig St. West, Montreal. Tel. Main 4040

A. LECOMPTE

CHAUSSURES DE STYLES



TROIS MAGASINS

488 STE-CATHERINE EST

Téléphone EST 1220 Entre St-Timothée et St-André

168 STE-CATHERINE OUEST (près Mance)

241 STE-CATHERINE EST

TEL. EST 3658 COIN SANGUINET

PECHE, CHASSE ET MINES

Dans la répartition de ses richesses naturelles, la Providence a traité notre province avec une incomparable générosité. Peu de pays peuvent se vanter d'avoir un territoire aussi vaste et des ressources aussi variées et aussi abondantes que la province de Québec. Sol fécond, forêts pour ainsi dire inépuisables, chutes d'eau nombreuses et puissantes, richesses minérales à peu près inexplorées, forêts giboyeuses, rivières poissonneuses, nous avons été comblés et il ne nous reste qu'à faire un bon usage de toutes ces richesses.

LE PARADIS DES SPORTSMEN

La Province de Québec offre aux amateurs de pêche et de chasse un attrait tout spécial. Aussi la préfèrent-ils à toutes les autres provinces du Dominion.

Le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries loue, pour des périodes de quelques années, des territoires de pêche ou de chasse, et les locataires ont le privilège exclusif d'y pêcher ou d'y chaser pendant les saisons permises.

Ces territoires peuvent être loués, soit à des clubs, soit à des particuliers.

On estime à 8,000 milles carrés les territoires actuellement sous bail pour fins de chasse. D'autre part, près de 400 rivières ou parties de rivières et pas moins de 2,500 lacs sont loués pour fins de pêche.

Les locataires sont tous tenus, en vertu de leurs baux, d'employer un ou plusieurs gardiens pour voir à la protection du gibier ou du poisson et pour voir à l'observance des lois et des règlements de pêche ou de chasse.

SAISONS DE PECHE OU DE CHASSE

Il est strictement défendu, sous peine d'une amende sévère, de faire la chasse ou la pêche dans les saisons de prohibition. Ces saisons varient, naturellement, suivant l'espèce du poisson ou du gibier.

Le service de la pêche et de la chasse est aujourd'hui bien organisé et les officiers s'efforcent louablement de faire respecter la loi d'un bout à l'autre de la province. L'an dernier, 424 poursuites ont été intentées contre ceux qui avaient violé la loi; 407 jugements ont été rendus contre les délinquants et 17 sentences ont été suspendues pour des raisons spéciales.

Il serait peut-être trop long d'énumérer les saisons pendant lesquelles il est permis, soit de pêcher les différentes espèces de poissons, soit de chasser les différentes espèces de gibier. Nous rappellerons cependant que l'on peut chasser le caribou du 20 septembre au 31 de décembre inclusivement; le chevreuil du 1er septembre au 30 novembre inclusivement et l'orignal du 20 septembre au 31 décembre inclusivement, excepté dans Pontiac et dans le Témiscamingue où la chasse à l'orignal est autorisée à partir du 10 septembre jusqu'au 31 décembre.

Il est inutile d'ajouter que, pendant la saison, personne ne peut chasser plus d'un orignal, de deux caribous et de deux chevreuils. De plus, toute personne non domiciliée dans la province, ou même toute personne domiciliée, mais non sujet britannique, ne peut chasser dans les limites de la province sans être munie d'un permis.

DROIT REGALIEN

Afin de pouvoir exercer un contrôle plus judicieux sur la chasse des animaux à fourrures et se rendre compte du nombre et de l'espèce qui peuvent être tués chaque année, le Gouvernement a institué un droit régalien, il y a quelques années.

Ainsi, aucune peau d'animal à fourrure ne peut maintenant être mise sur le marché, avant qu'elle n'ait été étampée et que le droit régalien n'ait été payé.

Les fourrures et les peaux expédiées hors de la province avant d'avoir été soumises à cette formalité, ou simplement expédiées d'une partie de la province à une autre avant d'être étampées, lorsqu'il y a possibilité de la faire, peuvent être confisquées, et leur propriétaire reste sujet à une amende.

Les marchands de fourrure, en vertu de la loi 7 Georges V. ch. 26, sont tenus de prendre une licence et de faire chaque mois rapport de toutes les fourrures et peaux qu'ils achètent.

On le comprend facilement, il est maintenant possible au service de la chasse, de contrôler, non seulement les envois de fourrures hors de la province, mais encore l'achat de fourrures dont les animaux ont pu être tués hors saison.

Ce mode de contrôle a déjà produit un heureux résultat que l'on peut constater par la diminution des animaux tués en temps de prohibition.

MINES

La province de Québec est la plus vaste de toutes les provinces du Dominion. En fait, sa superficie est d'au-delà de 700,000 carrés. Environ soixante et quinze pour cent de notre territoire est inexploré au point de vue minier.

Il constitue donc un champ d'action très invitant pour le prospecteur.

Les mines de notre province produisent de l'amiante, du cuivre, du chrôme, de la molybdénite, du graphite, du kaolin, de la magnésite, du mica, du zinc, du plomb, de l'or et de l'argent, ainsi que toutes sortes de matériaux de construction.

VALEUR DE NOTRE PRODUCTION

Les progrès de l'industrie minière dans la province se peuvent constater à la valeur de la pro-

duction annuelle. Or cette valeur a augmenté d'une façon remarquable dans ces quelques dernières années. Mais le tableau suivant le fera comprendre mieux que des paroles:

Année	Valeur
1909	$ 5,552,082
1915	11,465,873
1916	13,287,024
1917	16,189,179
1918	18,707,762
1919	20,813,670
1920	28,223,141

AMIANTE

C'est l'amiante qui représente la plus grosse proportion de la valeur de notre production minière. Ainsi, d'après le rapport préliminaire du Surintendant des Mines, les expéditions d'amiante se sont chiffrés, en 1920, à 177,605 tonnes, évaluées à $14,674,592. C'est de beaucoup la production la plus élevée que nous ayans enregistrée jusqu'à ce jour, et elle représente une augmentation de 30% en valeur sur celle de l'année précédente.

Au sujet de l'amiante, il est intéressant de noter que notre province fournit enviorn 80% de la production de ce précieux minerais dans le monde entier. C'est presque un monopole que nous exerçons à cet égard.

ENTREPRISES DOUTEUSES

Il n'y a pas que de bonnes entreprises minières dans notre province comme ailleurs; il en est aussi de douteuses. Le service des Mines, à plusieurs reprises, a déjà averti le public d'être sur ses gardes quand on l'invite à acheter des titres d'entreprises minières, souvent organisées, à seules fins de rafler des épargnes péniblement amassées. En écrivant au département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, on pourra recevoir des renseignements qui, en règle générale pourront permettre aux intéressés de juger de la valeur de telles ou telles entreprises et les aideront à ne s'y intéresser qu'avec une meilleure connaissance des faits.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

D'ailleurs pour toutes demandes de renseignements soit pour la pêche, soit pour la chasse, soit encore pour les mines, on trouvera toujours avantageux de s'adresser au département de la colonisation, des mines et des pêcheries, à Québec.

———★———

Une Grande Oeuvre Nationale

LA COLONISATION

Le gouvernement se prépare à lancer un grand mouvement de colonisation et à faciliter mieux que jamais le peuplement de nos terres neuves.

C'est pour cette raison que, l'an dernier, il a mis une somme de cinq millions à la disposition du ministre de la colonisation, en sus d'un budget ordinaire qui avait fait plus que doubler dans les quelques années précédentes.

C'est encore pour cette raison qu'il a fait voter de généreux subsides pour assurer la construction de nouveaux chemins de fer dans les centres de colonisation et, plus particulièrement, dans le Lac St-Jean et le Témiscamingue.

C'est également pour cette raison qu'il vient de se faire autoriser par la Législature à opérer la séparation du domaine public en terre d'exploitation forestière et en terres exclusivement réservées à la colonisation.

Les terres ainsi réservées à la colonisation seront sous le contrôle du ministre de la colonisation qui est maintenant chargé d'en disposer en faveur des colons.

LES RESULTATS DE CETTE REFORME

Cette réforme ne pourra manquer de produire plusieurs excellents résultats et, entr'autres, celui de concentrer le mouvement de la colonisation sur une seule direction. Cette unité dans la direction va permettre au ministre de grouper les colons et de leur procurer plus rapidement et plus facilement certains avantages dont ils ont grandement besoin, tels que des chemins et des ponts.

Les colons, à l'avenir, n'auront plus affaire qu'à un seul département, soit qu'il s'agisse de billets de location, de transports de ots, de lettres-patentes ou de travaux publics. Nous pensons qu'ils ne s'en trouveront que mieux, alors que l'administration, de son côté, pourra les suivre d'une façon plus pratique.

Les colons y gagneront un autre avantage: c'est que les licenciés seront exclus des réserves de colonisation et que les conflits entre marchands de bois et défricheurs deviendront impossibles.

LES INTERETS DU LICENCIE

Il ne faudrait pas croire que cette réforme va être accomplie aux dépens des licenciés et que les intérêts de ces derniers seront impitoyablement sacrifiés.

Loin de là, puisque les colons seront exclus des réserves forestières et que les limites des licenciés ne seront plus morcelées chaque année pour satisfaire aux besoins de la colonisation.

Chacun sera maître chez lui: le licencié dans sa limite et le colon sur son lot.

LES AVANTAGES OFFERTS AUX COLONS

Quels avantages le Gouvernement offre-t-il aux colons ?

Il leur offre, tout d'abord, à un prix à peu près nominal, un lot de cent âcres, et quelquefois davantage, qui a été classé comme propre à la culture et sur lequel il y a souvent du bois pour une valeur considérable. Si le colon a quatre enfants en bas de 16 ans, il a droit à un lot additionnel. De plus,



M. J. A. PAULHUS,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
(D. Hatton & Cie.)

chaque enfant de 16 ans ou plus a personnellement droit à un lot.

Mais ce ne sont pas là les seuls avantages que le gouvernement offre aux colons. Il leur construit des chemins et des ponts et il subventionne généreusement la construction des écoles. Dans les cinq dernières années, le département de la Colonisation a dépensé une somme de $3,235,000 dans nos régions de colonisation, soit une moyenne annuelle de $647,000. Grâce au fond de cinq millions qui a été constitué l'an dernier pour fins de colonisation, les dépenses seront certainement plus considérables à l'avenir qu'elles l'ont été dans le passé et les colons en auront tout le bénéfice.

CE QUE L'ON EXIGE DU COLON

En retour des avantages qui lui sont offerts, qu'est-ce que le gouvernement exige du colon, avant que de lui faire remise de ses lettres patentes ?

Il exige que le colon défriche et mette en culture une étendue de trente acres pour cent, dont cinq pour cent au moins doit être labourable. Il exige que le colon ne coupe de bois que dans son défrichement.

Il exige que le colon se construise une maison habitable d'au moins 16 pieds par 20, ainsi qu'une grange et une étable.

Il exige que le colon, dans les 18 mois de la date de la vente, réside personnellement et sans interruption sur son lot jusqu'à l'émission des lettres patentes.

Il exige que le bois coupé sur le lot d'un colon soit manufacturé au Canada.

De plus, en lui remettant ses lettres patentes, il exige que le colon conserve en forêt, pendant une période de 20 ans, une étendue de 15 acres pour son usage domestique.

Enfin, pendant les cinq années qui suivent l'émission des lettres patentes, il exige double droits pour la coupe du bois sur la partie non défrichée d'un lot, lorsque le colon vend ainsi son bois, plutôt que de le couper lui-même.

On comprend que cette disposition a surtout pour but d'empêcher la spéculation.

UN APPEL AUX BONNES VOLONTES

Voici donc ce que le gouvernement offre d'un côté et ce qu'il s'exige de l'autre. Comme il est facile de s'en rendre compte, les avantages sont considérables et ils devraient être de nature à favoriser le mouvement de la colonisation.

Le Gouvernement est prêt à faire tous les sacrifices pour encourager le peuplement de nos terres neuves. Mais, pour conduire à bien cette oeuvre importante, il a besoin du concours de tous et c'est pourquoi il fait appel à toutes les bonnes volontés.

Tout le monde ne peut être colon, c'est entendu. Mais tout le monde peut contribuer au succès de la colonisation, soit en prêchant le retour à la terre, soit en faisant une incessante propagande en faveur de nos régions de colonisation, soit en encourageant nos jeunes gens à devenir colons, en les dirigeant et en les aidant.

NOS PRINCIPALES REGIONS

Il y a, dans nos régions de colonisation, 15,000,000 d'acres de terre, absolument propres à la culture, qui n'attendent que des bras vigoureux pour donner de riches et d'abondantes moissons. Nos principales régions sont: l'Abitibi, le Témiscamingue, le Nord de Montréal, le Lac St-Jean, la Gaspésie, etc. A la fertilité du sol, la plupart de ces régions joignent d'autres avantages naturels, tels que la chasse et la pêche, des forêts et des chutes d'eau, ainsi que des gisements miniers.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignements sur nos régions de colonisation doit être adressée au département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à Québec.



M. J. V. DESAULNIERS,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
Courtier en immeubles

LA BANQUE MOLSONS



Incorporée en 1855

Capital et Fonds de Réserve $9,000,000.

— Plus de 130 Succursales —

POUR LES VOYAGEURS:

Les lettres de crédit émises par LA BANQUE MOLSONS sont payables dans toutes les parties du monde. Leur sûreté, leur économie et leur commodité les recommandent aux voyageurs.

POUR LES EXPORTATEURS:

La BANQUE MOLSONS donne aux exportateurs un excellent service pour leurs opérations en Europe et ailleurs.

EDWARD C. PRATT, GÉRANT GÉNÉRAL

Quand vous choisissez

VOS CHAUSSURES

STIPULEZ LA

TREPOINTE GOODYEAR

Les chaussures n'ont pas besoin d'être "cassées"

L'ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

"UNE DECADE"

L'Ecole Technique de Montréal, comme sa soeur celle de Québec, terminera bientôt sa dixième année de fonctionnement. C'est en Septembre 1911 qu'elle ouvrait ses portes à 110 élèves inscrits aux cours réguliers du jour et à 250 au cours du soir.

Depuis, l'augmentation s'est faite lentement, mais graduellement pour atteindre en ces dernières années 350 le jour et près de 900 le soir.

En tout, plus de 8000 élèves ont bénéficié, à des degrés divers de l'enseignement technique donné en cette Ecole. Près de deux cents ont obtenu des diplômes de fin d'études et plus de huit cents des certificats de capacité.



L'ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL
70, rue Sherbrooke est.

Le but de l'Ecole est de préparer par des études théoriques et pratiques les jeunes gens qui se destinent aux carrières industrielles.

Les cours du jour sont surtout organisés en vue des jeunes gens venant de terminer leurs études primaires et désireux d'acquérir l'habileté manuelle et toutes les connaissances techniques nécessaires pour faire des ouvriers instruits, capables de devenir contremaître ou chefs d'atelier.

L'enseignement est théorique et pratique.

L'enseignement théorique a toujours un caractère technique et comprend les matières ci-après: l'arithmétique, l'algèbre et la trigonométrie; la géométrie élémentaire et la géométrie descriptive; la physique générale et la chimie industrielle; l'électricité, la mécanique générale et appliquée, le dessin sous toutes ses formes et la technologie industrielle.

L'enseignement pratique se donne dans les cinq ateliers de base suivants: Menuiserie et modèlerie, ajustage et électricité, forge et fonderie.

En première année les élèves ne sont pas spécialisés; ils reçoivent une formation générale théorique et accomplissent quatre stages successifs à l'ajustage, la menuiserie, la fonderie et la forge; ils sont donc ainsi préparés à faire un choix judicieux d'une carrière où les appellent leurs aptitudes.

La durée normale des études est de trois années. Un diplôme officiel est délivré aux élèves qui ont subi avec succès les examens de fin d'études suivant le cours spécial suivi par chacun d'eux.

Cours du soir et cours spéciaux.

Les cours du soir et cours du jour spéciaux ont pour but de donner aux ouvriers et apprentis déjà employés dans l'industrie les notions théoriques ou pratiques pouvant les aider dans l'exercice de leur métier; ils comprennent notamment les menuisiers, charpentiers, modeleurs, mécaniciens, forgerons, mouleurs et fondeurs, ferblantiers et plombiers, soudure autogène, ingénieurs stationnaires, électriciens, mécaniciens d'auto, etc. Les principaux cours théoriques comprennent les mathéma-

tiques élémentaires, l'électricité, la chimie industrielle, la mécanique et le dessin industriel pour tous les métiers.

L'administration réserve toujours un bienveillant accueil à tous ceux qui désirent des renseignements, sur la nature des différents conrs, elle envoie aussi gracieusement sur demande, le prospectus de l'Ecole où l'on trouve tous les renseignements généraux désirés.

MONOGRAPHIE

Ateliers

Les Ateliers, organisés absolument comme ceux de l'industrie, sont pourvus d'un outillage très complet et très moderne. Leur aspect est celui d'une vaste usine.

Au centre se trouve une station centrale nécessaire à la production de la force motrice, de la lumière et du chauffage. Tout autour sont groupés les divers bâtiments de la forge, de la fonderie, de l'ajustage et machines-outils, de la menuiserie, de la modèlerie et de l'électricité.

Station Génératrice.—Ce bâtiment renferme deux chaudières Babcock et Wilcox avec grille automatique et une chaudière Delaunay-Belleville, type de la marine. La puissance de ces trois générateurs est d'environ 500 chevaux.

Dans ce même hall se trouve aussi une remarquable installation d'appareils à vapeur nécessaires pour le chauffage de tous les bâtiments.

La salle des engins renferme quatre groupes électrogènes à commande directe.

1° Un groupe de 25 Kilowatts composé d'un moteur à gaz pauvre Duplex et d'une dynamo de la Canadian General Electric Co.

2° Un groupe de 35 K. W. composé d'une machine à vapeur horizontale Robb.-Armstrong et d'une dynamo de la Canadian Crocker-Wheeler Co.

3° Une machine verticale compound Bellis-Morcom, actionnant une dynamo Westinghouse de 75 K. W.

4° Une Corliss de Goldie & McCullock accouplée avec une génératrice Allis Chalmers Bullock de 125 K. W.

Ce bâtiment renferme aussi un compresseur d'air pour la fonderie, une batterie d'accumulateurs de 200 ampères heures, et un tableau de distribution pour le contrôle de la lumière et du pouvoir.

Ajustage.—Cet atelier, d'une superficie de 11,340 p. c., comprend les machines ci-après réparties en trois groupes, commandés chacun par un moteur électrique de 15 chevaux.

Dix tours élémentaires de 10″; douze tours à fileter de marques diverses de 12″ à 18″; un tour à outil Pratt & Whitney; un tour monopoulie de Hendey; trois tours à décolleter dont un entièrement automatique; quatre étaux limeurs; deux raboteuses; une mortaiseuse; neuf machines à percer de 10″ à 20″; une fraiseuse universelle Brown & Sharpe; une fraiseuse verticale; une fraiseuse horizontale; une machine à fraiser par reproduction; une machine à tailler les fraises; une machine à rectifier les pièces trempées; une machine à tailler les engrenages; cinq meules; un polissoir; deux machines à centrer; deux presses à mandrin; une grue portative de deux tonnes.

En outre, les machines ci-après, de grosses dimensions, sont commandées chacune par un moteur électrique, savoir: six tours à fileter avec des attachements divers; un tour vertical de 30″; un tour en l'air; une radiale de 3′; une machine à aléser horizontale; une raboteuse de 8′.

La partie réservée au montage est desservie par un pont roulant de trois tonnes.

L'outillage est muni de tous les outils, appareils de mesure ou de traçage employés dans les meilleurs ateliers et de deux forges à gaz type universel de Stewart.

Enfin cet atelier est équipé avec 80 étaux et 160 outillages individuels.

Forge.—Cet atelier a 5,210 p.c. de superficie. Il comprend 24 forges Sturtevant, 24 enclumes, et un four à réchauffer Buffalo. Le tirage des forges se fait par le bas au moyen d'un aspirateur électrique de 9 chevaux.

La soufflerie est produite par un ventilateur électrique de 4 chevaux.

Le reste de l'outillage comprend un marteau à vapeur de 170 lbs.; un marteau à courroie de 75 livres; une meule à émeri, une cisaille, une machine à percer, deux étaux de forgeron, et un établi avec étau d'outilleur.

Fonderie.—(5,210 p.c.) La fonderie est munie de trois appareils de fusion: un cubilot King, de deux tonnes à l'heure; un four à creuset chauffé à l'huile; un cubilot-creuset Piat de 200 livres. Ces appareils sont desservis par un trolley de 2 tonnes.

Une installation souterraine à air comprimé fait fonctionner le monte charge, et les autres outils et machines pneumatiques.

On trouve également deux presses à mouler; une machine à fabriquer les noyaux; un four à noyau; une étuve; un crible; un broyeur; un mélangeur de sable; deux meules à ébarber, et des bancs de mouleurs pour 24 élèves.

Menuiserie.—(6,811 p.c.) L'outillage de la menuiserie est composé de: huit tours à bois simples; 4 tours électriques à vitesse variable; une scie à ruban électrique; une scie circulaire; une scie à découper; une dégauchisseuse; une raboteuse; une mortaiseuse; une tenoneuse; une perceuse; une machine à poncer; deux moules; un trancheur d'onglet; une machine à affûter automatiquement les scies; une affûteuse pour lames de raboteuses.

L'atelier comprend 30 établis avec chacun deux outillages individuels.

Electricité.—(2,714 p.c.) Cet atelier contigu à celui de l'ajustage peut employer tout l'outillage de ce dernier. Il possède en outre: une machine pour enroulements automatiques, une machine à dé-

Tél. MAIN 7362

J. N. E. GELINAS

COMPTABLE

Spécialités: Vérification des livres des municipalités, commissions scolaires, sociétés mutuelles et compagnies d'assurance.

92, RUE NOTRE-DAME EST,

MONTREAL

P. A. GAGNON

Comptable licencié
Chartered Accountant

Chambres 315, 316 et 317,
EDIFICE MONTREAL TRUST

No 11 PLACE D'ARMES
MONTREAL

Tél. Main 4912

Eugène Prévost L.L.C. — **Hermas Perras**

PREVOST & PERRAS

Liquidations, Collections,
Règlements.

(Eugène Prévost, syndic autorisé.)

Edifice Royal Trust, Chambre 506. — **107 St-Jacques** Tél. Main 1056

TELEPHONES:

Bureau: Main 535 — **Rés.: Est 4052w**

A. H. LE SAGE

Syndic liquidateur
Agent commercial

Commissaire cour supérieure

76, rue Saint-Gabriel, Montréal

H. Beauregard

Comptable

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

Tél. Main 738

VOLAILLES DE TOUTE SORTE,
OEUFS FRAIS, BEURRE, PLUMES

Achetés en tout temps par

P. Poulin & Cie

39, MARCHE BONSECOURS

Montréal.

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COMMISSION. DEMANDEZ LES PRIX PAR LETTRE.

J. P. O'SHEA & CIE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres
(Plate Glass)

Vitres pour tout usage

15, ruelle Perrault, MONTREAL

TELEPHONES: EST 1878-3241

Ed. Jernaey

108 et 110, rue Ste-Catherine E
MONTREAL

Spécialité: Tributs Floraux en Cire.

HOTEL "PLAZA"

NOUVEAU ET MODERNE

PLANS EUROPEEN ET AMERICAIN

$3.00 et plus.

52-54, Place Jacques-Cartier

TEL. MAIN 1440 — **MONTREAL.**

J. V. DESAULNIERS

IMMEUBLES
PRETS
Assurances
Administration
DE
PROPRIÉTÉS
ET DE
SUCCESSION

GERANT

The Greater Montreal Land Investment Company, Ltd.

CHAMBRE 502, 90, RUE ST-JACQUES,

MONTREAL

TEL. BELL MAIN 4732

FABRIQUE CANADIENNE DE BANDAGES

C. MARTIN, Prop.

MEMBRES ARTIFICIELS, — BANDES HERNIAIRES, — APPAREILS POUR DIFFORMITES, — BAS ELASTIQUES, — CEINTURES ABDOMINALES

36-38 RUE CRAIG EST,

MONTREAL

Tél. Est 1853

La Cie J.&C. Brunet

LIMITEE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

—

223 boul. St-Laurent

MONTREAL

CONFITURES,
SIROP DE TABLE,
MARINADES,
CATSUP

RAYMOND

CES PRODUITS SONT TOUJOURS PREPARES AVEC SOIN ET ILS SONT DE QUALITE SUPERIEURE.

EXIGEZ LES



L. C. BARBEAU & CIE
Limitée
DISTRIBUTEUR
d'ACCESSOIRES
ELECTRIQUES et D'AUTOMOBILES

Fils, Tuyaux, Moteurs, Poêles, Toasters, Pneus, Crics, Outils, Pompes, Miroirs.

Spécialité:
LAMPES de toutes sortes
Bougies, Klaxons, Ressorts, Chaines, etc.
Lyres, Fixtures, Portables, Chaufferettes, etc.

320, RUE ST-JACQUES
Main 3196-6628-1738 Montréal

VIN TONIQUE
SANATAS

Le vin tonique Sanatas. Ce grand remède n'a pas son égal dans l'univers pour rendre au sang sa force et sa pureté et rétablir les fonctions des organes internes et donner des résultats merveilleux à la suite de maladies graves.

UN ESSAI VOUS CONVAINCRA.

Seuls dépositaires au Canada

SANATOR Limited

Importateurs
16-18 Place Jacques-Cartier - - MONTREAL

Etes-vous suffisamment assuré contre l'incendie ?

Votre police d'assurances contient beaucoup de clauses énumérant ce que la compagnie qui vous assure s'engage à faire pour vous si vos propriétés étaient incendiées.

Outre les conventions contenues dans votre police, vous êtes en droit d'attendre de la part de la compagnie toute l'assurance qu'il lui est loisible de vous accorder, assistance qui a pratiquement autant de valeur que votre contrat.

Nous sommes prêts à vous aider, persuadés que quelques bons conseils, dictés par l'expérience, qui n'entraîneront pour vous ni dépense, ni obligations quelconques, pourraient vous être utiles. Faites donc appel aux experts de la

BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL

THEODORE MEUNIER,
Directeur.

Téléphone: Main 3586

couper les disques de dynamos, une cisaille, un laminoir, un polissoir.

A cet atelier est attenant un laboratoire d'électricité dynamique comprenant notamment les 5 groupes transformateurs rotatifs ci-après:

1° Un moteur asynchrone monophasé accouplé avec une dynamo à courant continu.

2° Un moteur à courant continu accouplé avec une génératrice triphasé.

3° Une dynamo série avec une dynamo shunt.

4° Une commutatrice à 6 fonctions.

5° Un moteur à courant continu accouplé avec un alternateur donnant à volonté du courant monophasé, biphasé ou triphasé.

Un tableau de distribution spécialement construit pour les expériences permet d'effectuer tous les couplages ou toutes les mesures électriques désirables.

———★———

L'OFFRE ET LA DEMANDE

(La Chambre de commerce décline toute responsabilité sous cous cette rubrique.)

—Moses Fickler & Co., 39 rue Ste-Geneviève, offrent leurs services pour l'importation et l'exportation: tous articles.

—A. Wilson, 3516 Second Ave. West, Vancouver, demande manufacturier qui fabriquerait un plateau pour bébé dont il a le brevet.

—Melbourne Import Co., 27 Rector Street, New York City, désire entrer en relations avec exportateurs de peaux (fourrure).

—Darvin Chemical Co., 116 John Street, New York, demande représentant: confiserie.

—G. W. Lloyd & Co., 1731 Real Estate Trust Building, Philadelphia, offrent leurs services comme représentant: importation et exportation, tous articles.

—United States Industrial Sales Corporation, 809-15 Clans Spreckels Bldg., San Francisco, offrent de fournir à commission des agents vendeurs: tous articles.

—J. Hardsten, 2545 Iowa Street, Chicago, offre ses services comme représentant en Russie.

—Paramount Shirt Co., 214 Springfield Avenue, Newark, N. J., demande tissus de coton pour chemises. (Echantillons au secrétariat de la Chambre de commerce).

—Philip Everett, Nitro, West Virginia, disposant de quelque capital, désire s'associer dans une entreprise: piles électriques ou garage.

—Etablissements Gustave Penanros, 63 rue Taitbout, Paris, demandent agent pour la vente conserves sardines, thon et autres poissons (usines en Bretagne).

—Etablissements Eugène Koenig, 21 boulevard des Peintures, Marseille, lessive supprimant le savon pour blanchissage (adoptée par la Marine française); brillant pour métaux; cirage pour chaussures et harnais; pâte pour poèles, etc., demandent agent sérieux.

—M. L. B. E., fondeur d'art, bronzes d'éclairage, 115 route de Genas, Villeurbanne-les-Lyon, France, demande représentant ayant ses entrées auprès des vendeurs d'articles électriques.

—Maison française demande agent pour le placement au Canada de carreaux en grès, unis, pour pavage. Ecrire Attaché commercial de France, 50 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

—Et. P. M. Laubrie, 23 rue de Brézets, Bordeaux, conserves alimentaires, demande agent bien introduit.

—Compagnie cotonnière, boîte postale 35, Le Havre, demande articles d'alimentation: conserves, beurre, saindoux, graisse, salaisons, etc. Références.

—Tanneries Haurat frères, Anglet, Bayonne, demandent représentants: cuirs à semelle et à tige, chaussures.

—Société anonyme des anciens Etablissements Domken frères, Verviers (Belgique) offre: peignes, cardés et mixtes, serges, costumes.

—Van Gossum, Mertens & Co., 13 rue Simons (chaussée d'Anvers), Bruxelles, offrent: apprêt et teinture pour peaux de lapin; fourrures: lapins longs poils noirs et longs poils marrons, imitations seal et castor épilées ou non.

—Ateliers du minaret, 77 rue de Lyon, Alger, offrent meubles orientaux.

—Kondo Trading Co., 43 Isemachi, Kitaku, Osaka, offre tissus de coton et de soie, bonnetterie, etc.

—Tamaki & Co. Ltd., 2 Chome Iidamachi, Nagoya (Japon) offrent articles porcelaine, jouets et divers.

—Francesco Jacono & Co., Canneto Lipari, Sicile, offre pierre ponce.

—Léon R. Thébaud, Port-au-Prince (Haïti), offre ses services comme représentant. Références.

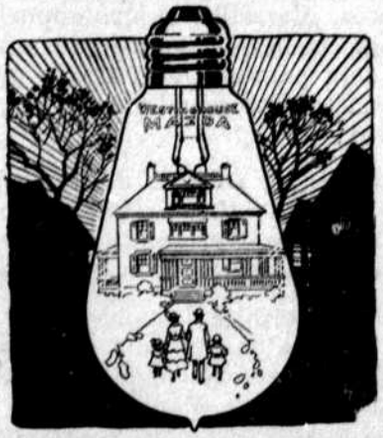
—Menasse & Conforte, boîte postale 203, Salonique, demandent farines.

—Karl Lange & Co., Konigstr. 71, Elberfeld (Allemagne) offre remède contre influenza. (Specimen au secrétariat de la Chambre de commerce).

Electrics Limited

DEPOSITAIRES

Lampes Mazda Westinghouse



Lampes Mazda Westinghouse

MOTEURS

NEUFS ET USAGES

Réparation de toute Machinerie Electrique

Electrics Limited

512 William MAIN 1208-09-10 Montréal

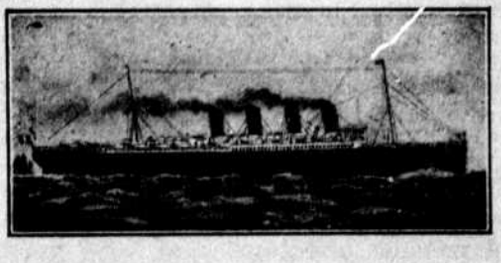
Le service télégraphique classifié de

LONGUE DISTANCE

est entré en force

JEUDI, le 21 AVRIL Courant

The Bell Telephone Co. of Canada
Limited



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

(FRENCH LINE)

SERVICE HEBDOMADAIRE

NEW YORK—LE HAVRE—PARIS

par les paquebots à 4 et 2 hélices

FRANCE, LAFAYETTE, LA LORRAINE, LA SAVOIE, ROCHAMBEAU, LA TOURAINE.

SERVICE BI-MENSUEL

NEW YORK—BORDEAUX—PARIS

par les paquebots à classe unique

CHICAGO NIAGARA

SERVICE SUPERIEUR—EXCELLENTE CUISINE

Pour plus amples informations, dates des départs, tarifs, choix des installations, s'adresser à

GENIN TRUDEAU & CIE, Limitée

Agents Généraux.

22, RUE NOTRE-DAME, OUEST

Téléphone Main 2078. Montréal.

CANADIAN GOVERNMENT

Merchants Marine, Limited.

DE MONTREAL, P.Q.

Pour Liverpool, G.B.

S.S. Canadian Trapper . . . . . Août 17

Pour London, G.B.

S.S. Canadian Trooper . . . . . Août 4

Pour Glasgow, G.B.

S.S. Canadian Navigator . . . . . Août 14

Pour Cardiff et Swansen

S.S. Canadian Voyageur . . . . . Août 20

Pour Rio Janeiro, Brazil, Montevideo et Buenos Aires

S.S. Canadian Seigneur . . . . . Sept. 10

Pour Barbados, Trinidad et Demerara

S.S. Canadian Otter . . . . . Août 3

Pour St. John's, Nfd.

S.S. Canadian Miner . . . . . Août 6

Pour Kingston, Jamaica

S.S. Canadian Sower . . . . . Août 5

Pour Indes, Java, Singapore et Ceylon

S.S. Canadian Pioneer . . . . . Août 25

DE VANCOUVER, B.C.

Pour Australie et Nouvelle-Zélande

S.S. Canadian Inventor . . . . . Juillet 25

S'adresser à W. A. Cunningham, Agent de fret.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

230, rue St-Jacques, Montréal.

Phone: Main 8700



M. J. H. E. PELLERIN,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
Epicier en gros.
(Labrecque & Pellerin.)

Les travaux de la Chambre

SEANCE DE LA CHAMBRE

La Chambre de commerce s'est réunie le mercredi 6 avril 1921, sous la présidence de M. Joseph Ethier.

Etaient présents:—MM. Paul Joubert, 2e V.-P., Jos. Quintal, C.-H. Catelli, Général Labelle, Ludger Gravel, Adélard Fortier, Frank Pauzé, Jos. Fortier, J.-B.-A. Lanctôt, J.-V. Desaulniers, J.-B.-A. Aubry, J.-O. Labrecque, Raoul Grothé, J.-A. Paulhus, A.-S. Lavallée, F.-E. Fontaine, J.-H.-E. Pellerin, Alcide Chaussé, Jos. Daoust, J.-A. Laferté, Henri Viau, E. de Boeck, J.-P. Gervais, U. Ethier, Geo. Paré, Oct. Lemay, H. Laureys, Dr Brisson, A.-L. Ghysens, J.-B. Baillargeon, P. Baillargeon, Chs C. de Lorimier, Rod. Tourville, Alex. Charette, Narcisse Dupuis, L.-N. Patenaude, J.-A. Savard, Léon Trépanier, L. Coviensky, F.-G. Leduc, A.-P. Pigeon, Emile Hébert, Armand Lalonde, Israel Cardin, E.-P. Paradis, Eug. Couvrette, C.-H. Cornellier, Aquila Legris, Théo. Meunier, A.-F. Ladouceur, L.-A. Morency, G. Normand, L.-A. Clément, Alfred Demers, Dr Poissant, Norman Paulet, Edm. Brossard, C. R., Jos. Coutlée, J.-B.-A. Gougeon, Alfred Barrette, Olivier Lefebvre, J.-M. Guindon, J.-H.-L. Pelletier, L.-C. de Tonnancour, J.-G.-A. Filion, A.-L. Desaulniers, U.-P. Boucher, W. Lajeunesse, Emery Larivière, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire.

La Chambre approuve les procès-verbaux des séances du 2 et du 29 mars.

Remerciements.—La famille Carroll remercie la Chambre des sympathies qu'elle lui a exprimés à l'occasion de la mort de M. John T. Carroll.

Dîner.—Les étudiants en Sciences commerciales de l'Université de Montréal invitent la Chambre de commerce au banquet qu'ils organisent au Ritz-Carlton le mercredi 13 avril.

La Chambre en réfère à M. le président.

La production industrielle dans le monde.—Le Bureau international du travail de la Société des nations communique à la Chambre de commerce un vaste questionnaire sur ce sujet, qui est transmis à l'exécutif.

Les tarifs du téléphone.—La commission des chemins de fer adresse à la Chambre de commerce le texte de son récent jugement sur ce sujet.

L'annuaire.—Le secrétaire donne lecture d'un grand nombre d'accusés de réception de L'ANNUAIRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE MONTREAL, dans lesquels des consulats et de grandes compagnies félicitent la Chambre de commerce de son initiative.

Les relations économiques entre la Belgique et le Canada.—Présenté par M. le président, M. Godfroy Langlois, représentant de la province de Québec à Bruxelles, rappelle d'abord combien, au lendemain de l'armistice, la Belgique était ruinée et désemparée. La plupart des industries: la métallurgique, étaient hors d'état d'exploitation, les Allemands ayant détruit ou volé les outillages. On peut estimer que l'industrie belge était anéantie dans la proportion de 95%. Les Belges, ayant récupéré en Allemagne une partie de leur outillage, en ayant acheté une partie à l'étranger, se sont mis au travail avec une ardeur telle qu'on peut dire qu'aujourd'hui ils ont reconstitué les 85% de leurs industries.

Mais, demande M. Langlois, le Canada a-t-il fait l'effort nécessaire pour conquérir sur le marché belge la place qu'il pourrait occuper ? Je ne le crois pas. Depuis l'armistice, on a vu en Belgique des voyageurs venus de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, appuyés par leurs banques qui avaient ouvert des succursales dans le pays; mais on a vu très peu de voyageurs canadiens et il n'y a encore



M. J. P. GERVAIS,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
Marchand de marchandises sèches.

en Belgique aucune banque canadienne. Malgré cela, depuis deux ans, ce pays a plus acheté que jamais au Canada. Nos exportations augmenteraient encore rapidement si l'on réussissait, grâce à la collaboration du gouvernement et des banques, à faire à la Belgique des crédits dont elle a grand besoin.

Les Anglais achètent beaucoup en Belgique en vue de la réexportation. Il va de soi que le Canada, surtout au cours actuel du change, trouverait avantage à acheter directement. La Belgique lui offre, entr'autres, les articles suivants: tissus, toile, coton, soie artificielle, verrerie, poterie, armes de chasse, objets en aluminium, meubles de luxe, droguerie, plantes vertes, conserves de légumes.

Messieurs les membres de la Chambre de commerce, conclut M. Langlois, j'ai toujours suivi vos travaux, par les journaux canadiens, et je suis heureux de saisir l'occasion qui m'en est offerte pour vous dire que vous faites oeuvre utile et que vous exprimez, dans vos initiatives économiques, le véritable sentiment de la province de Québec.

Après avoir remercié M. Langlois et fait observer que la Belgique présente pour le Canada un marché très intéressant dont nous serons à même de profiter de plus en plus, grâce aux efforts de M. Langlois qui a réussi — entr'autres initiatives heureuses — à faire coter le dollar canadien en Bourse à Bruxelles et à faire venir directement le fromage canadien que les Belges achetaient en Angleterre. — M. le président présente M. Gauvreau Dastous, président de la section canadienne de la Chambre de commerce britannique de Paris.

Nos échanges avec la France.—M. Dastous fait observer que la France offre d'excellents débouchés à divers articles et à plusieurs matières premières de notre pays.

Le Canada, ajoute M. Dastous, a nommé un commissaire du commerce canadien à Paris. C'est une heureuse initiative. Mais les fonctions d'un commissaire du commerce ne sont pas celles d'un commissaire en marchandises. C'est le marchand lui-même qui doit traiter ses propres affairse. Or. pour vendre en France, il faut rendre l'opération aussi commode que possible, faire les termes les plus faciles, coter c. a. f. (coût, assurance, fret), établir ses prix en francs et, autant que possible, en poids et mesures métriques. La France étant le troisième client du Canada, il vaut la peine pour les grandes firmes canadiennes de s'y faire représenter.

La section canadienne de la Chambre de commerce britannique de Paris verrait avec plaisir les Chambres de commerce du Canada organiser des comités d'exportation avec lesquels elle pourrait correspondre.

M. Dastous déclare que les coefficients établis par décret sur les douanes françaises rendent souvent l'importation difficile; mais il ajoute que le rappel unilatéral, par le gouvernement canadien, de la convention commerciale de 1907 gêne bien davantage l'exportation française vers le Canada.

M. le président, en remerciant M. Dastous, fait observer qu'un traité de commerce provisoire vient d'être conclu entre la France et le Canada, qui sera appliqué aux marchandises françaises actuellement en entrepôt de douane au Canada.

M. Klotz.—Invité par M. le président à prendre la parole, M. Klotz, président de la Chambre syndicale de la fourrure de Paris, déclare qu'il ne connaît le Canada que depuis la guerre. Il s'y est laissé entraîner par M. Dastous, malgré ses occupations. Mais il s'en félicite, car il a trouvé ici l'accueil le plus sympathique et il a traité plus d'affaires qu'il ne l'aurait espéré. Il promet que, rentré à Paris, il engagera vivement les hommes d'affaires français à venir étudier sur place le marché canadien.

Proposition de nouveaux membres.—MM. Emile Gravel, gérant du Crédit Canadien et Victor A. Lemieux, importateur, sont présentés par M. J.-C. Groves-Contant.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 13 avril 1921 sous la présidence de M. Joseph Ethier.

Etaient présents:—MM. Paul Joubert, 2ème V.-P., Alex. Prud'homme, trésorier, le Général Labelle, C.-H. Catelli, J.-N. Cabana, J.-P. Gervais, Jos. Fortier, J.-A. Paulhus, L.-M. Lymburner, J.-B.-A. Aubry, J.-V. Desaulniers, A.-S. Lavallée, Henri Viau, J.-O. Labrecque, Alcide Chaussé, Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. L.-A. Lavallée, C. R., Avila Dufort, Dr Poissant, A.-L. Desaulniers, H.-C. Cornellier, S. Ouimet, L.-M. Cornellier, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 30 mars.

Le Conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

Les chemins de fer nationaux.—Le Conseil transmet à la commission des Transports une lettre de la Chambre de commerce de Québec, demandant quelle attitude elle prendra sur cette question.

Messageries.—Le Conseil transmet aussi à la commission des transports une communication de la Express Traffic Association au sujet de l'emmagasinage des marchandises non livrées et du retour des emballages.

Impôt sur les compagnies étrangères.—M. Joubert rappelle que le ministre des Finances a donné avis qu'il se propose d'imposer une taxe de 15% sur les primes des compagnies mutuelles d'assurance contre l'incendie qui, n'ayant pas de bureau au Canada, échappent au fisc canadien. Au Canada, fait observer M. Joubert, les assurances contre l'incen-



M. J. A. LAFERTE,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
Marchand de bois en gros.

die constituent une espèce de monopole, et les assurés canadiens économisent parfois jusqu'à 50% sur leurs primes en s'assurant dans ces compagnies mutuelles. En conséquence, M. Joubert propose que la Chambre de commerce participe à la délégation qui se rendra jeudi auprès du ministre pour tenter de le dissuader de créer l'impôt projeté.

M. Prud'homme appuie la proposition.

Cette motion, déclare M. Cabana, a une plus grande portée qu'on ne croit. Je pense que la mutuelle est la seule forme d'assurance que nous devrions conserver. Et puis, est-il juste pour nos compagnies, qui paient l'impôt, que les sociétés étrangères en soient exemptées ? Il vaudrait mieux suggérer que ces sociétés s'inscrivent au Canada en se soumettant aux lois qui régissent les compagnies canadiennes.

Nous devons, ajoute M. Prud'homme, favoriser tout ce qui peut concurrencer le monopole de l'assurance. On devrait, pour commencer, supprimer les agents. L'assuré s'adresserait alors directement à la compagnie et économiserait de 15 à 20% sur ses primes. En tout cas, nous nous opposons à l'impôt sur la prime dont le ministre des Finances veut frapper l'assuré.

Il faut bien, rétorque M. Cabana, que le gouvernement frappe l'assuré, puisque ces compagnies sont inaccessibles. Nous avons, du reste, dans la province de Québec des compagnies mutuelles d'assurance, qui sont moins puissantes sans doute que les grandes sociétés américaines, mais qui ont déjà des réserves offrant toute sécurité. Ce serait plus juste, conclut M. Cabana, si la Chambre de commerce demandait que les compagnies américaines soient frappés d'un impôt ne dépassant pas celui que versent les compagnies canadiennes.

Le Conseil adopte unanimement la proposition suivante:

"Considérant qu'avis a été donné de l'amendement de la loi des assurances en vue de frapper d'un impôt de 15% les primes nettes versées aux compagnies non licenciées, le Conseil soumet que cet amendement devrait être retiré ou, du moins, modifié de façon à permettre à ces compagnies d'obtenir dans des conditions raisonnables une licence qui leur permette de transiger leurs affaires au Canada dans l'intérêt de leurs assurés, et de manière que les impôts qu'elles seront appelées à payer n'excèdent pas ceux dont sont frappées les compagnies licenciées."

Sur proposition de M. Catelli, le Conseil délègue M. Ethier à Ottawa, pour défendre cette résolution.

Le budget.—Dans quelques semaines, fait observer M. Prud'homme, le ministre des Finances va soumettre son budget. Plusieurs se sont opposés à l'impôt sur les bénéfices. Plusieurs préconisent l'impôt sur le chiffre d'affaires. Ce mode présente ce grave inconvénient, au point de vue du consommateur, qu'il frapperait souvent plusieurs fois la même marchandise. Je crois qu'il vaudrait mieux, comme la Chambre de commerce l'a proposé déjà, taxer les marchandises une seule fois, à la source: les articles importés, à la douane; les objets manufacturés au Canada, à la fabrique.

M. Viau expose que l'impôt sur le chiffre d'affaires aurait un gros rendement et permettrait la suppression d'un certain nombre d'autres taxes dont le recouvrement coûte très cher.

M. Ethier rétorque que l'impôt sur le chiffre d'affaires serait d'une application à peu près impossible, parce qu'on ne pourrait pas fixer un taux uniforme à cause de la grande variabilité du pourcentage des bénéfices selon les commerces et les dustries.

Sur proposition de M. Prud'homme, le Conseil décide unanimement de réitérer la résolution adoptée le 2 juin 1920 et ainsi conçue:

"ATTENDU QU'il est désirable que la perception de l'impôt se fasse économiquement et intégralement, et dans les meilleures conditions de travail



M. J. B. A. AUBRY,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
de "Aubry & Fils, Ltée."

et de contrôle, la Chambre de commerce a l'honneur de suggérer au ministre des Finances que l'impôt sur les ventes effectuées par les manufacturiers, les marchands de gros et les importateurs, ne soit perçu qu'aux sources: à savoir, à la douane pour les articles importés; à la fabrique pour les objets indigènes".

Le traitement des juges de la Cour de Circuit.—Après quelques observations de M. Cabana, sur proposition de celui-ci, appuyé par M. le général Labelle, le Conseil adopte unanimement la résolution suivante:

"Que la Chambre de commerce du district de Montréal émette le voeu que le traitement des juges de la Cour de Circuit du district de Montréal soit porté à un chiffre qui leur permette de vivre selon les exigences de leurs fonctions."

Condoléances.—Sur proposition de MM. J.-P. Gervais et A. Dufort, le Conseil vote des condoléances à la famille de M. T. Théo Valiquette, ancien conseiller de la Chambre de commerce.

Proposition de nouveaux membres.—M. Adrien Ménard est présenté par M. J.-C. Groves-Contant et MM. Jos. Frédéric Laurin et le Dr J.-L. Warren, par M. J.-A. Paulhus.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 20 avril 1921 sous la présidence de M. Alfred Lambert.

Etaient présents:—MM. Jos. Ethier, 1er V.-P., Paul Joubert, 2ème V.-P., C.-H. Catelli, Jos. Fortier, J.-N. Cabana, J.-V. Desaulniers, J.-A. Laferté, Henri Viau, Tel. Latourelle, Jos. Daoust, Alcide Chaussé, Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. Emery Larivière, Henri Labrecque, L.-M. Cornellier, H.-C. Cornellier, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

MM. Joseph Quintal et A.-S. Lavallée, empêchés, s'étaient fait excuser.

Retour de M. Alfred Lambert.—M. Alfred Lambert, qui rentre d'un long voyage en Europe, prête devant M. C.-H. Catelli le serment d'office de président.

M. le président prend ensuite le fauteuil et prononce l'allocution suivante:

Un double devoir s'impose à moi, en prenant le fauteuil: je vous dois, messieurs, des remercîments et des excuses.

Je vous remercie très cordialement du grand honneur que vous m'avez fait en m'élisant à l'unanimité président de la Chambre de commerce du district de Montréal. Je suis d'autant plus sensible à cet hommage que j'en ai été l'objet au moment où j'étais loin du pays.

Je ne prévoyais pas, lors de mon départ, que mon absence serait aussi longue. Mais j'ai dû, pour des raisons péremptoires, prolonger ce voyage entrepris en même temps pour ma santé et pour mes affaires.

Je m'efforcerai de compenser par mon zèle ma longue absence. Qu'on me permette d'ajouter, cependant, qu'en voyage je n'ai pas entièrement perdu le temps de la Chambre de commerce. En visitant les divers pays que j'ai traversés, il m'a été donné de faire des observations et de recueillir des informations que je mettrai très volontiers, le cas échéant, à la disposition de notre association. J'ai représenté la Chambre de commerce à diverses reprises et, notamment, au déjeuner offert, à Paris, à M. Knecht, chargé par le Gouvernement français de missions économiques aux Etats-Unis.

Je désire remercier mes collègues de l'exécutif, du conseil et des commissions, qui veulent bien apporter à l'oeuvre commune le concours de leur expérience. Je suis heureux de me trouver de nouveau au milieu de ces dévoués collaborateurs qui n'épargneront, j'en suis sûr, ni leur temps ni leur travail, pour étudier et, quand c'est possible, résoudre les nombreux et ardus problèmes qui sollicitent à notre époque difficile l'attention de l'homme d'affaires.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 13 avril.

Les tarifs du téléphone.—La commission des chemins de fer communique le supplément de son jugement relatif aux tarifs du téléphone.

L'annuaire.—Après lecture de plusieurs accusés de réception de l'Annuaire, provenant de consulats et de chambres de commerce, M. le président fait observer que la Chambre doit se féliciter de ces attestations flatteuses. M. Lambert profite de l'occasion pour déclarer que l'année prochaine l'administration municipale devrait contribuer à cette publication entreprise dans l'intérêt public.

Chemin de fer Joliette — St-Michel des Saints.—La commission des transports soumet le rapport suivant:

"La commission des transports, qui est informée qu'un chemin de fer de Joliette à St-Michel des Saints ferait ses frais d'exploitation et réaliserait même des bénéfices, a l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de commerce de prier le ministre des Chemins de fer de considérer si la commission des chemins de fer nationaux serait disposée à entreprendre la construction de ce chemin de fer avec l'aide de subsides du gouvernement de la province de Québec.

Le président de la commission,
C.-H. CATELLI.

M. Catelli déclare qu'il est loin d'être confiant dans le succès de cette démarche, mais qu'il croit bon de la tenter quand même.

Le rapport est unanimement adopté.

Raccordement au Transcontinental.—La commission des transports fait au Conseil la recommandation suivante, à laquelle il se rend à l'unanimité:



M. ALPHONSE RAYMOND,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
Manufacturier de conserves.

"Après avoir pris connaissance des représentations du Conseil de la Chambre de commerce de Québec, la commission des transports a l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de commerce de s'en tenir à la demande qu'elle a déjà faite à plusieurs reprises au Gouvernement de construire par la voie la plus courte et la plus avantageuse un embranchement direct entre Montréal et le Transcontinental.

La commission est d'avis que, par la construction de cet embranchement, le Gouvernement réduirait considérablement le déficit actuel des chemins de fer nationaux.

Communication directe entre Montréal et le Lac Saint-Jean.—Sur la recommandation de la commission des transports, le Conseil approuve la résolution soumise par la Chambre de commerce du Lac St-Jean, priant l'administration des chemins de fer nationaux de modifier l'horaire de la section Est, afin de faire coincider à Hervey Jonction les trains circulant entre Montréal et le lac St-Jean.

La situation des chemins de fer.—Le Conseil approuve le texte de la réponse, suggérée par la commission des transports, à la Chambre de commerce de Québec qui demande quelle attitude prendra notre Chambre. La Chambre de commerce de Montréal, qui a toujours combattu la nationalisation des chemins de fer, n'entrevoit pas encore le remède à la situation actuelle.

Commissaires du commerce canadien aux Etats-Unis.—Les commissions réunies de l'expansion du commerce et de la législation soumettent le rapport suivant, qui est unanimement adopté:

"ATTENDU QUE les Etats-Unis ont au Canada des consuls qui visent les factures des marchandises canadiennes destinées à la République voisine, la Chambre de commerce croit désirable que le Canada adopte la même méthode en nommant aux Etats-Unis des commissaires du commerce qui auraient, entr'autres fonctions, la mission de viser les factures des exportations vers le Canada."

Les commissaires du commerce canadien.—Le Conseil adopte, sous ce titre, un rapport des commissions de l'expansion du commerce et de la législation, recommandant une enquête auprès des principales chambres de commerce du pays. Le texte en sera inséré dans le BULLETIN.

Le Traité franco-canadien.—A la suggestion de M. Catelli, le Conseil priera le Ministère du Commerce de faire tenir à la Chambre de commerce une centaine d'exemplaires en français du traité de commerce provisoire entre la France et le Canada.

A la demande de M. Ethier, le Conseil prierà le Gouvernement de donner sans tarder, à l'administration des Douanes, à Montréal, les instructions nécessaires à la mise en vigueur de ce traité.

Les subsides des représentants de la Province de Québec — A l'étranger.—M. le président désire-*de Québec à l'étranger.* — M. le président désire-représentants provinciaux à l'étranger. J'ai été à même de constater le travail accompli à Londres par l'hon. M. Pelletier, ajoute M. le président, et je puis affirmer qu'il ne reçoit pas des subsides raisonnables. Seul le bénéfice résultant du change lui permet temporairement de faire ses frais, et encore lui faudrait-il un personnel plus nombreux.

Après discussion, le Conseil en réfère à la commission pour l'expansion du commerce.

Proposition de nouveaux membres.—M. J.-E. Hardy, maître-plombier, est présenté par M. H.-C. Cornellier.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 27 avril 1921 sous la présidence de M. Alfred Lambert.

Etaient présents:—MM. Paul Joubert, V.-P. Alex. Prud'homme, trésorier, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, Jos. Quintal, J.-N. Cabana, Henri Viau,



M. J. A. M. CHARBONNEAU,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
de "Casgrain & Charbonneau".

J.-B.-A. Aubry, A.-S. Lavallée, Tel. Latourelle, L.-M. Lymburner, J.-V. Desaulniers, Raoul Grothé, J.-P. Gervais, J.-H.-E. Pellerin, Alcide Chaussé, A.-H. Hardy, Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. L.-M. Cornellier, Dr J.-C. Poissant, J.-B. Goyer, A.-E. Doucet, Avila Dufort, Victor Lemieux, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 20 avril.

Le Conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignement.

Augmentation du nombre des commissaires du commerce canadien.—Le Board of Trade de Montréal, accusant réception du questionnaire de la Chambre de commerce à ce sujet, déclare qu'avant d'approuver la nomination de nouveaux commissaires, il aimerait à voir démontrer que les résultats du travail de ceux qui sont déjà en fonction justifieraient cette extension.

Le Board of Trade de Toronto annonce qu'il met la question à l'étude et qu'il nous tiendra au courant de ses délibérations.

Le tarité franco-canadien.—M. le ministre du Commerce fait tenir à la Chambre un certain nombre d'exemplaires français de ce traité provisoire.

Bourses aux étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.—La Société des conférences de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales propose à la Chambre de commerce d'accorder aux finissants deux bourses, l'une de $100, l'autre de $50.

L'an dernier, rapporte M. Quintal, j'ai pris à mon bureau, pendant les vacances, deux étudiants de l'Ecole; et, bien qu'ils ne fussent encore qu'en 1ère année, je les ai trouvés remarquables. Ceux qui pourraient utiliser, pendant les vancances, les services de ces étudiants, y trouveraient le plus grand avantage. L'homme d'affaires qui pourrait attacher de façon permanente à sa maison l'un des finissants de l'Ecole, trouverait sans doute en lui, au bout de peu de temps, un précieux collaborateur.

Il convient donc, conclut M. Quintal, d'encourager l'Ecole et les étudiants. Quant à l'allocation que demande la lettre qu'on vient de lire, je ne sais si la Chambre de commerce serait autorisée à l'accorder.

M. Labrecque suggère qu'à défaut de la Chambre de commerce, les membres du Conseil souscrivent individuellement la somme de $150.

M. le président fait observer que la Chambre a d'autant plus à coeur le succès de l'Ecole, que c'est à sa demande qu'elle a été fondée.

Le Conseil en réfère à l'exécutif.

Les Agents d'Immeubles.—M. J.-O. Léger propose que le gouvernement provincial impose aux agents d'immeubles de la campagne l'obtention d'une patente, afin de protéger le public et de relever le prestige de cette profession.

Le Conseil, estimant que c'est là une question d'intérêt purement professionnel, exprime l'opinion que ce projet devrait être entrepris par les agents d'immeubles eux-mêmes, qui sont déjà groupés en association, du moins à Montréal.

Les contributions et l'impôt sur le revenu.—La Chambre de commerce de Brantford communique le texte d'une résolution, priant M. le Ministre des Finances d'exempter de l'impôt sur le revenu les contributions versées aux chambres de commerce.

Après discussion, le Conseil en réfère à l'exécutif.

Chambre de commerce britannique de Paris.—Le secrétaire informe le Conseil que M. F.-G. Dastous, président de la section canadienne, désirerait voir le plus grand nombre possible de Canadiens devenir membres non-résidents de la Chambre de commerce britannique de Paris. Le secrétaire tient à la disposition des intéressés des formules de demande d'admission.

M. le président rapporte qu'il a assisté à une réunion de cette Chambre, où on lui a fait le meilleur accueil, et qu'il a exprimé le désir qu'a la Chambre de commerce de Montréal de collaborer avec elle.

M. Quintal fait observer que les Français traiteraient plus volontiers avec des Canadiens faisant partie de la Chambre de commerce britannique de Paris.

Le nouveau mode d'administration municipale.—Le Conseil reçoit le rapport de la commission des affaires municipales à ce sujet, et convoque, pour qu'il soit pris en considération, une séance générale spéciale pour le mercredi 4 mai, à 4 heures. L'assemblée générale régulière aura lieu le même jour, à 3 heures.

Le circuit St-Denis-Ste-Catherine Est.—M. Cabana rappelle que la Chambre de commerce a demandé naguère l'établissement d'un circuit St-Denis-Ste-Catherine Est, et propose que le Conseil remercie la commission des tramways qui est en train de mettre ce projet à exécution. La proposition est unanimement adoptée.

L'annuaire.—M. le président rapporte que l'exécutif commence à songer à la 2ème édition de l'Annuaire. Nous voudrions que cette édition parût plus tôt que la première, qui a été un peu en retard, malgré toute la bonne volonté des collaborateurs. Comme nous désirons améliorer le plus possible cet ouvrage, le secrétaire recevra avec plaisir toute suggestion.

L'an dernier, nous avions demandé une subvention à la Ville, qui est la première à profiter de cette initiative. La commission administrative nous l'avait même accordée; mais elle a été supprimée quand le conseil municipal a opéré des retranchements dans le budget. Nous voudrions renouveler notre demande cette année; c'est pourquoi je prierais le Conseil de choisir des délégués. Le Conseil désigne les membres de l'exécutif.

Chambre de commerce canadienne à Londres.—



M. A. H. HARDY,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
de "Greenshield Ltd."

M. le président fait part au Conseil qu'il a assisté à une réunion où s'est discutée la fondation d'une chambre de commerce canadienne à Londres, et qu'il a assuré les promoteurs de toute la sympathie de notre Chambre.

Proposition de nouveaux membres.—M. J.-H. Langevin, épicier, est présenté par M. L.-M. Cornellier.

Et la séance est levée.

Expansion du commerce et législation

LES COMMISSAIRES DU COMMERCE CANADIEN.

(Rapport adopté par le Conseil de la Chambre de commerce le mercredi 20 avril 1921.)

CONSIDERANT que le Canada a des commissaires du commerce dans les pays suivants: Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Indes occidentales britanniques, Chine, Cuba, France, Hollande, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Sud africain, Europe du sud-est, Royaume-Uni (5), et des agents commerciaux en Australie, en Norvège et au Danemark ainsi qu'aux Indes occidentales britanniques;

CONSIDERANT que le commerce canadien n'a pas de représentant direct dans plusieurs autres pays intéressants pour le Canada, notamment les suivants: Allemagne, Autriche, Pologne, Espagne Portugal, Suisse, Indes, Egypte, Terreneuve, Mexique;

Les commissions de l'expansion du commerce et de législation ont l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de commerce de demander leur avis aux principales chambres de commerce du Canada et à l'Association des fabricants quant à l'opportunité de nommer de nouveaux commissaires du commerce canadien et quant aux pays où il serait le plus urgent de les déléguer.

Pour le président de la Chambre de commerce,
JOSEPH ETHIER.

Commission des transports.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE MONTREAL ET LE LAC ST-JEAN.

(Rapport adopté par le Conseil de la Chambre de commerce le mercredi 20 avril 1921.)

La commission des transports, après étude de la résolution ci-dessous communiquée par la Chambre de commerce du lac Saint-Jean, a l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de commerce d'appuyer ses conclusions.

Le président de la commission,
C. H. CATELLI.

ATTENDU QU'il appert par les chiffres fournis par les autorités des Chemins de fer nationaux, branche de l'Est, service du Lac St-Jean, que durant six mois, de juillet à décembre, 1919, il est passé sur ce chemin en route pour Montréal principalement un gros tonnage de marchandises;

ATTENDU QUE la plus grande partie de ces marchandiess étant expédiées à Montréal, il serait à souhaiter que cette ville fut mise en relations plus directes avec le comté du Lac St-Jean;

ATTENDU QU'il appert par l'examen de l'horaire du chemin de fer que notre région n'est pas plus éloignée que quatre-vingts milles de Montréal qu'elle ne l'est de Québec;

ATTENDU QU'en passant par Québec il faut ajouter une centaine de milles au trajet, sans compter un retard à Québec même, et un surplus de dépenses;

ATTENDU QUE chaque jour il part de Hervey Jonction un convoi en destination pour Montréal;

ATTENDU QUE ce convoi n'aurait qu'à partir de la Rivière-à-Pierre une heure plus tôt pour que ce départ coincide exactement avec le convoi arri-



M. ALCIDE CHAUSSE,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
Architecte.

vant du Lac St-Jean en destination de Québec, et à Hervey Jonction avec le convoi arrivant de l'Ouest également en destination de Québec;

ATTENDU QUE le nombre des passagers pour Montréal serait en proportion de la quantité considérable de trafic allant vers cette ville, si les accommodations nécessaires existaient.

EN CONSEQUENCE que l'horaire des Chemins de fer nationaux comporte ce changement, établissant une communication directe avec Montréal.

Procès-verbal, 4 mai.

★

SEANCE DE LA CHAMBRE

La Chambre de commerce s'est réunie le mercredi 4 mai 1921 sous la présidence de M. Alfred Lambert.

Etaient présents:— MM. Joseph Ethier, 1er V.-P., Alex. Prud'homme, trésorier, Sir H. Laporte, Général A.-E. Labelle, Jos. Quintal, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, J.-B.-A. Lanctôt, Henri Viau, J.-B.-A. Aubry, J.-A.M. Charbonneau, Tél. Latourelle, J.-O. Labrecque, J.-P. Gervais, J.-N. Cabana, A.-H. Hardy, J.-V. Desaulniers, J.-W. Harris, L.-N. Patenaude, Séraphin Ouimet, Victor Lemieux, F.-A. Ladouceur, Raymond Beaudry, Wm. St-Pierre, Emery Larivière, Gérin Normand, J. Jeannotte, L.-M. Cornellier, Gaspard DeSerres, Chs. Emard, Oscar Gignac, J.-C. Gagné, Chs. Duquette, Dalbé Viau, Geo. Gonthier, Jos. Contant, P. Brunet, Raphael Ouimet, Edmond Brossard, Joseph Daoust, A.-P. Pigeon, Léon Trépanier, Alph. Raymond, C.-H. Cornellier, Théo. Trudeau, J.-O. Gravel, C.-B. Hamelin, A.-O. Chalifoux, N. Imbleau, W.-A. Baker, Henri Labrecque, J.-O. Gareau, H. Jeannotte, C.-E. Gravel, L.-C. de Tonnancour, Ed. Montet, J.-G.-A. Filion, Gustave Francq, Dr J.-C. Poissant, Jos. Elie, L.-N. Veilleux, Oct. Lemay, Paul Ouimet, Ed. Gernaey, Alex. Charette, A.-L. Desaulniers, L.-A. Caron, Avil aDufort, J.-C. Petitclerc, Jos. Laporte, L.-H. Bourdon, J.-A. Dansereau, Eug. Couvrette, J.-A. Guay, Jos. Sawyer, G.-N. Moncel, A. Blain, Jules Hone, Geo. Paré, H. DeLorme, J.-H. Langevin, Henri Jonas, J.-C. Groves-Contant, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire.

MM. P.-E. Joubert et R.-O. Grothé se font excuser.

La Chambre approuve le procès-verbal de la séance du 6 avril.

L'Annuaire.—M. S. Ouimet suggère que, dans la prochaine édition de l'Annuaire, on publie une carte industrielle de la ville ou de la région, montrant l'emplacement des manufactures.

M. Henri Viau ajoute que la City National Bank a publié une remarquable carte industrielle d'une partie de la Nouvelle-Angleterre, où des vignettes diverses indiquent les principales industries. M. Viau est d'avis qu'une carte de ce genre serait excellente pour l'Annuaire.

M. le président remercie MM. Ouimet et Viau, et déclare que l'exécutif sera toujours heureux de recevoir les suggestions des membres de la Chambre de commerce.

Mission suisse. — Une mission commerciale, annonce M. Henri Viau, quitte aujourd'hui même la Suisse pour se rendre aux Etats-Unis; si elle vient au Canada, ne serait-il pas à propos de l'inviter à la Chambre de commerce? M. Victor Lemieux appuie la suggestion de M. Viau.

La Chambre donne instructions au secrétaire de s'enquérir auprès de M. le consul de Suisse à Montréal, si la mission viendra dans notre ville.

Mission canadienne en Europe. — M. Henri Viau rapporte qu'il a lancé l'idée, devant l'Association des fabricants canadiens, d'organiser une mission canadienne d'hommes d'affaires qui ferait un voyage d'étude dans divers pays européens qu'il serait intéressant de visiter à cette époque. M. Viau croit que l'Association prendra la question en considération.

M. le président est d'avis que la Chambre de commerce pourrait se mettre d'accord là-dessus avec l'Association des fabricants, mais que cette dernière serait mieux en état de mener à bien ce projet.



NOUVELLE ADRESSE

TEL. EST 1584

Chs G. de Lorimier

291 ST-DENIS - MONTREAL

(Vis-à-vis le Théâtre St-Denis)

Fleurs naturelles et artificielles

Spécialités : Tributs Floraux et Funéraires



M. L. M. LYMBURNER,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
Industriel.

M. Filion fait observer que l'Association des détaillants a délégué quatre de ses membres en voyage d'étude en Europe.

La Chambre en réfère à la commission pour l'expansion du commerce.

Mise au point. — M. Catelli fait observer qu'un journal a rapporté qu'on aurait dit à la Chambre de commerce de Qubéec que notre Chambre est en faveur du transport du blé canadien par les ports des Etats-Unis.

C'est là, fait observer M. Catelli, une grave erreur, d'où qu'elle vienne. Nous avons déclaré explicitement qu'un gros volume du blé canadien se dirige vers les Etats-Unis parce que les expéditeurs y trouvent actuellement leur avantage.

Le réseau du tramway. — Accusant réception de la lettre de remerciement de la Chambre de commerce, le président de la Commission des tramways déclare que les membres de cette Commission seront toujours heureux de recevoir les suggestions de la Chambre de commerce.

M. Catelli suggère que la Chambre étudie la situation d'ensemble afin de faire des recommandations coordonnées.

La Chambre en réfère à la Commission des transports.

Proposition de nouveaux membres. — M. P. C. Petitclerc, est présenté par M. Jos. Ethier et MM. J.-A. Gratton, J.-E. Cloutier et J.-A. Renaud, tous du Comptoir d'Importation, présentés par M. C.-E. Racine.

Et la séance est levée.

Accusé de réception

CANADA: — Chambre de commerce française de Montréal: *Bulletin mensuel — Agricultural Statistics — Le Bulletin des Agriculteurs* — Bulletin municipal d'hygiène — Chambre de commerce de Québec: *Bulletin du Comité des Industries* — Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) *La Rente* — L.-G. Beaubien & Cie: *L'Economiste canadien* — Royal Securities Corporation: *Propos financiers* — Ministère du Commerce et de l'Industrie: *Weekly Bulletin; Monthly Report of the Trade of Canada* — Greenshield & Co.; *Monthly Review — The Journal of Commerce — Le Journal d'Agriculture — The Canadian Patent Office Record — La Semaine commerciale — Bulletin mensuel de la statistique agricole — The Monetary Times — Industrial Canada — Gazette officielle de Québec — La Conservation — Le Bulletin de la Ferme* — Ministère du Travail: *La Gazette du Travail* — The Board of Railway Commissioners for Canada: *Judgments, Orders, Regulations and Rulings* — Canadian Bank of Commerce: *Monthly Commercial Letter — Pharmaceutical — Pulp and Paper Magazine — Canadian Mining Journal — Le Canada* — Beausoleil (limitée) *Le Placement* — L. G. Beaubien & Cie: *Comparative Review of transactions on the Montreal Stock Exchange* — Crédit canadien incorporé: *Bulletin — France-Canada* (Québec) — *L'Information financière et économique — Journal of the Canadian Bankers' Association — Rapport du service de santé de la cité de Montréal* — L'union médicale du Canada — Débats de la Chambre des Communes — *Hamilton Chamber of Commerce Official Bulletin* — Canadian Bank of Commerce: *Canadian Goods and the World-Market — Bulletin international des douanes — Annuaire du Canada* (1919 — Ministère du Travail: *Salaires et heures de travail* 1901-1920, *Compte rendu d'une conférence sur les relations industrielles* (Ottawa, 21 et 22 février) — Department of Mines: *The Production of Coal and Coke in Canada* (1919) — Department of Trade and Commerce: *Trading with Egypt* — C. P. R.: *Agricultural and Industrial Progress in Canada — Report of the Catholic Sailors' Club* — Merchants Association: *Greater Montreal — Rapport annuel de l'Institut Bruchési — Catalogue of Official Canadian Government Publications.*



M. T. LATOURELLE,
Conseiller de la Chambre pour 1921-1922.
Maître-plombier.

FRANCE: — *Revue de l'Union Economique du commerce extérieur — Chimie et Industrie — L'Industrie française de la Conserve—L'Outillage industriel, commercial et maritime—Bulletin de la Chambre de commerce de Paris—La Revue commerciale— et étrangères — L'Economiste européen — Le Froid — Commerce et Industrie — La France économique et financière — La Démocratie nouvelle — Le Journal des chambres de commerce françaises* Chambre de Commerce d'Angoulème: *Bulletin mensuel — L'Economiste indépendant — Comptes rendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France — L'Economiste moderne — L'industrie chimique — Journal des Economistes — Bois et Résineux — L'Eclair — L'Afrique du Nord illustrée* — La Ligue du libre-échange: *Circulaire* — British Chamber of Commerce: *Bulletin — Farmacia — Lyon — l'Age de fer* — La démocratie Nouvelle — La Journée — *Bulletin de la Chambre syndicale de la Motoculture — Le traité de Versailles et le problème des réparations*, par M. Henri Brenier.

ROYAUME-UNI: —

The Manchester Guardian (Weekly) — *Commerce Reports — The British Trade Review — Glasgow Chamber of Commerce Monthly Journal — Accounts relating to the Trade and Commerce of certain Foreign Countries — London Chamber of Commerce Journal — Anglo-Spanish Trade Journal — Anglo-Swedish Trade Journal — The Board of Trade Journal — Huddersfield Chamber of Commerce Journal — The Aberdeen Chamber of Commerce Journal — The Empire Mail and Overseas Trade — Wolverhampton, Walsall and Dudley Chamber of Commerce — Luton Chamber of Commerce Journal — Sheffield Chamber of Commerce Journal — Monthly Journal of the Nottingham Chamber of Commerce — Motor Traction — The British Australasian — Halifax Chamber of Commerce Journal — Newcastle and Gatesheud Chamber of Commerce Monthly Journal — Imperial Food Journal and Empire Produce News.*

ETATS-UNIS: — *The Guaranty News* — National City Bank of New York: *Economic Conditions; Governmental Finance, U. S. Securities — Internationa Trade Developer — The American Exporter — U. S. Commerce Reports* (daily) — Guarantee Trust Co.: *Weekly Letter. — The Community Builder* (Erie, Penn.) — *The Spanish American Trade Journal — Adressograph Users' News* (Chicago) — *Buffalo Live Wire* — French Commission in the United States: *Fortnightly Survey of French Economic Conditions — Watertown Chamber of Commerce: Annual Report — Journal of the American-Polish Chamber of Commerce and Industry — The St. Lawrence Ship Canal Proposition*: Buffalo Chamber of Commerce: *Blue Book of Buffalo Commerce.*

AUTRES PAYS: — *L'Action belge — Belgique-Canada — La journée financière et économique* (Bruxelles) — *L'Amérique française — Norwegian Trade Review* — The Oriental Journal of Commerce (Tokio) — *Bulletin commercial et industriel suisse — La Suisse économique — Revue suisse d'exportion — The Japan Magazine — Yokohama Chamber of Commerce Journal — Eastern Commerce — Oriental Trade Journal — Heraldo Mercantile* (Mexique) — *Bolletino della Camera di Commercio et Indutria di Torino — Actividad* (Monterrey) — *The Anglo-Spanish Trade* — La Chambre de commerce française de Bogota (Colombie): *Bulletin mensuel — Boletin de la Confederacion de Camaras de Commercio de les Estados Unidas Mexicanos — The Weekly Druggist* (Tokyo) — *Bulletin de la Chambre de commerce de Liège — British Chamber of Commerce Journal* (Shanghai) — *Bulletin de la Chambre de commerce française de Montevideo* (Uruguay) — Camera di Comercia de Cali (Colombie): *Boletin mensual — L'Informatore Economico* (Trieste) — North China Commerce (Tientsin) — *The New-Zealand Journal of Commerce — Netherlands Indies Review* — Chambre de Commerce d'Alger: *Bulletin* — Danish Foreign Office Journal — Shuyters' Monthly: *East Indian Magazine — Upper Silesia and Poland*, by Vincent Rzymowski — *Memoria Reglamentaria del ano* 1919 — *Peru Potentialities of Economis Development.*

———★———

Chemin de fer National du Canada

SERVICE DIRECT TRANSCONTINENTAL

Le "Continental Limited" quitte Montréal (gare Bonaventure) à 9 heures tous les jours pour Ottawa, North Bay — les points sur le I. N. O. Ry., Temagani, Cobalt, Englehart — Cochrane, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Prince Rupert, Vancouver, Victoria et les endroits intermédiaires.

Les communications sont faites à Parquis Junction pour Porcupine, Timmis et Iroquois Falls.

Tout ce qu'il y a de plus moderne est en usage, tel que convoi observatoire, bibliothèque, dortoirs et de tourisme, ainsi que chars de colons jusqu'à Vancouver. Tout le confort et l'agrément est pourvu.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à l'agent des passagers pour Montréal, 230, rue St-Jacques ou à tous agents des chemins de fer Nationaux ou du Grand Tronc.

LTÉE

Propriétaires et Distributeurs

DE LA MARQUE

"VICTORIA"

Conserves de Légumes, de Fruits, de Poissons, Epices, Thés, Cafés, Sauces à la Tomate, Vinaigre, Poudre à Pâte, Graisse à frire, Allumettes, Beurre de Pistaches, et autres produits excellents.

Laporte. Martin Limitee

Distributeurs en Gros de Produits Alimentaires

584 rue St-Paul Ouest MONTREAL

UNIC IMD TRADE MARK

LES PRODUITS UNIC SONT "toujours les meilleurs"

Montreal Dairy

Aux Voyageurs

NOS MANDATS DE VOYAGE

Ont rendu de irands services au public voyageur.
Ont cours dans le monde entier.
Sont payables au pair partout.
Sont économiques et pratiques.
Evitent les pertes de temps en voyage.
Protègent contre le danger de vol d'argent et les ennuis qui en résultent pour un voyageur à l'étranger.

Notre bureau de Paris, (14, rue Auber) offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.

Adressez-vous à

La plus vieille Banque Canadienne-Française

LA BANQUE NATIONALE

Fondée en 1860

Bureau-Central, Québec,

310 Succursales et Agences au Canada

ACTIF: plus de $68,000,000.00

Correspondants dans le monde entier

Le Placement National

LIMITÉE

Edifice "La Sauvegarde," Montréal

S'occupe d'achat et de vente de débentures et obligations scolaires, municipales et des gouvernements. Administration de successions, de propriétés, sociétés et corporations. Liquidations, placements d'assurance de tout genre.

Consultez-nous, c'est votre intérêt.

90 NOTRE-DAME EST

En face du Palais de Justice

ETABLIE EN 1887

JOSEPH COTE Limitée

QUEBEC

Importateurs et négociants en gros
TABAC, CIGARS ET ARTICLES DE FUMEURS

EPICERIES

BISCUITS, CONFISERIES' CHOCOLAT, etc.



Les cigares "Côté Clear Havana" son garantis sans rival à prix égaux.

Bureau et magasin de gros:

186, rue Saint-Paul, Québec

6 SUCCURSALES A QUEBEC

Ecole Polytechnique

DE MONTREAL

Ingénieur Civil, Ingénieur Chimiste, Architecte

Durée des Cours: **QUATRE ANNEES**

Ingénieur spécialiste: Mines et Electricité
Une année complémentaire

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à L'Ecole Polytechnique.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Les finissants des cours classiques y sont admis sans examen.

Cours d'été du 1er JUILLET au 1er SEPTEMBRE

En vue des examens d'admission de septembre.

Pour renseignements s'adresser au Directeur,

228, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montreal

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCIE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes....

399, Avenue Viger, MONTREAL

Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9 rue St-Jacques MONTREAL

HEURES DE BUREAU: 9 hrs A. M. à 5 hrs P. M.

Correspondance Sollicitée.

BANQUE DE MONTREAL

Etablie il y a 100 ans (1817-1917)

Capital versé: $22,000,000 **Surplus: $22,000,000** **Profits indivis: $1,251,850**

Total de l'actif: $560,150,812

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Sir Vincent MEREDITH, Bart.,

Vice-président: Sir Charles Gordon, G.B.E.

M. R. B. Angus,
M. H. R. Drummond,
Lt. Col. Herbert Molson, C.M.G., M.C.,
M. G. B. Fraser,
M. E. W. Beatty, C.R.,
Rt. Hon. Lord Shaughnessy, K.C.V.O.
M. D. Forbes, Angus,
M. Harold Kennedy,
Colonel Henry Cockshutt,
Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.
M. C. R. Hosmer,
M. Wm. McMaster,
M. H. W. Beauclerck,
M. J. H. Ashdown.
General Sir Arthur Currie, G.C.M.G., K.C.B., LL.D.

Siège social: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général.

Succursales et agences: Dans tout le Canada et Terreneuve, à Londres, Angleterre et Ville de Mexico, à Paris, France: Banque de Montréal. Aux Etats-Unis: New-York, Chicago, Spokane, San Francisco, British American Bank. (Propriété et opérée par la Banque de Montréal.) West Indies, British Guiana et West Africa. La Banque Coloniale (la Banque de Montréal y a un intérêt).

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDEE EN 1874.

CAPITAL AUTORISE **$10,000,000**
CAPITAL VERSE ET RESERVE **8,000,000**
TOTAL DE L'ACTIF **75,700,000**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J.-A. Vaillancourt, Président; l'hon. F.-L. Béique, vice-président; A. Turcotte; E.-H. Lemay; l'hon. J. M. Wilson, A.-A. Larocque; A.-W. Bonner.

BEAUDRY LEMAN, Gérant-général.

334 Succursales et sous-agences en Canada — 42 Succursales dans la Cité et le District de Montréal.

Nous allouons l'intérêt au plus haut taux courant sur tout dépôt de $1.00 ou plus fait à notre Département d'Epargne.

BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

FONDEE EN L'AN 1864

Capital versé $10,029,622

Réserve et profits indivis . 9,475,585

Total des dépôts - - - - $152,211,354

Total de l'actif - - - - - - 186,528,254

Siège social: 205, RUE ST-JACQUES

Sir H. Montagu Allan, C.V.O., Président.
Sir F. Orr Orr-Lewis, Bart.
Hon. C. C. Ballantyne,
M. T. Ahearn,
Lt. Col. Jas. R. Moodie,
M. Gordon M. McGregor,
Ross H. McMaster.
M. F. Howard Wilson, Vice-président
M. Farquahar Robertson.
M. George L. Cains,
M. Alfred Evans.
Hon. Lorne C. Webster,
M. E. W. Kneeland,
John Baillie,
Norman J. Dawes,

D.-C. Macarow, Gérant-général.

T.-E. Merrett. Surintendant des succursales et insp. en chef.

Contrôleur général, W. A. Meldrum.

Succursales dans la ville: 1255, rue Sainte-Catherine Est; 320, Sainte-Catherine Ouest; 1319, Boulevard Saint-Laurent; 1866, Boulevard Saint-Laurent; 672, rue Centre, et Coin St-Denis et St-Zotique, 1599, Ontario Est, Verdun, Notre-Dame de Grâces, Maisonneuve.

Grâce à nos 399 succursales réparties entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires sont inégalables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On reçoit des dépôts de $1.00 en montant; on paye le taux d'intérêt le plus élevé.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Capital autorisé: $5,000,000. Capital versé et réserve, $4,300,000.00

SIEGE SOCIAL: 7 ET 9 PLACE D'ARMES **Total de l'actif au-delà de $40,000,000**

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président: L'honorable Sir Hormisdas Laporte, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W.-F. Carsley,

Vice-Président: M. Tancrède Bienvenue, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. Bosworth, président "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

M. L.-J.-O. Beauchemin de la Librairie Beauchemin Limitée.

M. Martial Chevalier, directeur-général "Crédit Foncier Franco-Canadien".

L'honorable Némèse Garneau, C. L. — Québec — président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES Président: L'honorable Sir Alexandre Lacoste, C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi Vice-Président: L'honorable N. Perodeau, N.P., Ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur "Montreal Light Heat & Power Co., Ltd." M. S.-J.-B. Rolland, président de la Cie de Papier Rolland.

BUREAU CHEF. M. Tancrède Bienvenu directeur-général, M. J.-A. Turcot, secrétaire. M. M. Larose, inspecteur en chef. M. C.-A. Roy, chef "Bureau de Crédit".

110 succursales dans les provinces de Québec, Nouveau Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard. 15 sous-agences

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds, déposés à son département d'Epargnes, soient contrôlés par un Comité de censeurs qui examine mensuellement les placements ainsi faits.

Le meilleur Tabac Canadien Naturel



sur le marché Il possède de l'arome caractéristique du pur Quesnel et la saveur douce des autres variétés de tabac canadiens de choix.

Le gros paquet a 10 cts.

Contient deux fois la quantité de paquet à 5 cts. et vous donnera plus de satisfaction, car son plus gros volume nous permet de presser le tabac plus complètement, lui conservant toute sa fraîcheur et tout son arome délicat.

The Rock City Tobacco Co., Limited, Quebec, Que.

Graines de Semence
DERY

Le nouveau catalogue français est maintenant prêt. Demandez votre copie **Gratis.**

Tél. Main 3036



Graines de Semences — Oignons à fleurs — Plantes etc.

Articles et nourritures pour volailles toujours en magasin.

HECTOR L. DERY
17 à 23 Notre-Dame Est, Montréal

Au ROYAUME des TAPIS!



SPECIALISTE et IMPORTATEUR

Tapis — Linoleums — Rideaux

TOILES ET COTONS

Maison Filiatrault,

429, blvd Saint-Laurent
Tél. Est 635 **MONTREAL**

"La Strathcona"

Compagnie d'Assurance-Incendie
(Edifice Versailles)

90, rue St-Jacques, **MONTREAL**

Cette compagnie essentiellement canadienne-française a été organisée en 1908, avec une charte provinciale, et opère dans la province de Québec seulement.

Capital autorisé	**$500,000**
Capital souscrit	**300,000**
Capital payé	**120,000**

DEPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la "Canadian Fire Underwriters Association" quant à ses taux.

A.-A. MONDOU, N. P., **J. MARCHAND,**
Président et Gérant général. **Sec.-Trés.**
Tél. Bell Main 2181-2182

Imp. Adj. Menard, 132, rue St-Dominique, Montréal.